

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

TOURNÉE RÉGIONALE

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 107

Séance tenue le 31 mars 2003, à 19 h 30
Centre Saint-Jean-Bosco
249, Chemin du Golf Est
Saint-Charles-Borromée

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 31 MARS 2003	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LANAUDIÈRE	
ARTHUR DUQUETTE, CLAUDE LAFLAMME	1
CLAUDE RAINVILLE.....	10
JEAN-PAUL BOISCLAIR	21
REPRISE DE LA SÉANCE	32
CLUB AGROENVIRONNEMENTAL ROUTE 341 INC.	
MÉLODIE JUTEAU	32
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LANAUDIÈRE	
GILLES CÔTÉ	47
PIERRE MASSE.....	55

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Mesdames et messieurs, bonsoir! Et, bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Je m'appelle Louise Boucher et je préside cette commission d'enquête et d'audience publique. Je suis accompagnée de messieurs André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

10 Ce soir, nous avons avec nous six organismes qui déposeront et présenteront leur mémoire à la Commission. Chacun disposera au total d'une demi-heure, incluant l'échange que la Commission aura avec chacun d'eux. Donc, c'est au maximum une demi-heure. Ça peut être moins que ça; parfois, ça peut dépasser de quelques minutes.

15 Je vous rappelle également que vous pouvez user d'un droit de rectification si vous observez qu'un fait est erroné dans la présentation d'un participant. Il vous est possible de corriger ce fait. Mais, pour ce faire, il faut préalablement s'inscrire au droit de rectification et au registre ouvert à cette fin à l'arrière de la salle. Et, c'est bien un droit qui vous est accordé pour corriger des faits et non pas pour venir contre-argumenter l'opinion d'un participant.

20 Nous serons également présents demain après-midi et demain soir parmi vous et nous quitterons ensuite pour Montréal où nous siégeons mercredi soir, jeudi matin, jeudi après-midi, jeudi soir, vendredi matin et vendredi après-midi.

25 Je vous rappelle également que tous ceux qui ne se sont pas préalablement inscrits auprès de la coordonnatrice du secrétariat de la Commission peuvent tout de même déposer un mémoire à la Commission. Il ne vous sera pas possible de le présenter, mais vous pourrez le déposer à la Commission et on se fera un plaisir d'en prendre connaissance. Vous avez jusqu'au 15 mai prochain pour déposer ce mémoire.

30 Voilà, c'est tout ce que j'avais à vous dire et je compte maintenant vous donner la parole, enfin la donner à nos premiers participants, soit le Syndicat des producteurs de porc de Lanaudière et leur porte-parole, monsieur Arthur Duquette, qui est président, et Claude Laflamme, secrétaire. Bonsoir, monsieur Duquette!

35 M. ARTHUR DUQUETTE :

40 Bonsoir, madame la présidente! Bonsoir, messieurs les commissaires! Permettez-moi, dans un premier, temps de vous présenter Claude Laflamme, qui est un employé de l'UPA régional, qui travaille comme secrétaire du syndicat depuis près de 15 ans. Et, permettez-moi également de souligner la présence dans la salle de madame Danielle Allard, vice-présidente du syndicat, de même que des administrateurs dont monsieur Robert Desrosiers et monsieur Raymond Coutu.

45 Nous allons nous partager la lecture du mémoire du Syndicat des producteurs de porc de Lanaudière.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

50 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie, messieurs. J'amorcerais peut-être une première question. Vous mentionnez en page 12 de votre mémoire que les lois et règlements actuels — vous en nommez quelques-uns — sont nettement suffisants pour assurer une meilleure protection de l'environnement. J'aimerais que vous m'expliquiez comment la Loi 184 permet d'assurer — parce que vous la citez — permet d'assurer une meilleure protection de l'environnement.

55

M. CLAUDE LAFLAMME :

60 C'est sûr que la Loi 184 donne un droit de produire en fin de compte aux gens. Et, c'est sûr que ce droit de produire là a été quand même balisé par des normes, à ce niveau-là. Donc, les producteurs, malgré ce que certains regroupements peuvent faire allusion comme de quoi la Loi 184, c'est un passe tout, à ce niveau-là, je veux quand même rappeler à la Commission que cette Loi 184 là, ce n'est pas un passe tout. C'est en fin de compte, un droit de produire, sauf que c'est tout le temps dans un cadre légal.

65

LA PRÉSIDENTE :

70 En fin de compte, les autres règlements font en sorte qu'il y a une protection, en fait, qu'on assure une meilleure protection de l'environnement.

M. CLAUDE LAFLAMME :

75 C'est ça. Ils sont en lien.

75

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

80

Monsieur Dumais.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

85 Merci, madame la présidente. À la page 4, vous mentionnez que récemment, la ferme-
école du Cégep de Joliette a mis en place un centre de recherche sur le développement de la
production porcine sur litière mince. Pourriez-vous nous donner un petit peu plus d'information là-
dessus? Est-ce que ce centre est déjà en opération? Et qu'est-ce qu'il fait comme
expérimentation? Où il en est rendu? Est-ce qu'il y a déjà des informations qui pourraient nous
être transmises, si on s'adressait à eux?

90 **M. ARTHUR DUQUETTE :**

Effectivement, ce centre n'est pas encore en opération mais plutôt à l'état de projet. Et,
compte tenu de la venue du moratoire en juin 2002, à ce moment-là, ça a mis un arrêt. Je vais
95 quand même laisser au secrétaire le soin de continuer à répondre à cette question.

M. CLAUDE LAFLAMME :

100 C'est ça, il faut retenir que ce projet-là, c'est dans le cadre de l'option agricole du Cégep,
où ce qu'on a une faculté quant au niveau collégial pour les jeunes qui se dirigent vers l'agriculture.
Déjà, à l'option, il y a une ferme-école qui existe, où ce qu'il y a des bâtiments porcins, il y a des
bâtiments, en fait, il y a également poulaillers. Sauf qu'au niveau de la ferme, ils veulent se
spécialiser au niveau de la production porcine. Également, ils voient que la production sur litière
est peut-être une avenue et qu'il y aurait de la recherche à faire.

105 C'est sûr qu'actuellement, c'est à l'étape de projet. Ils sont en train de faire tout le
montage financier. C'est en cours actuellement.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

110 Peut-être une petite sous-question. On a entendu cet après-midi madame Sarrazin nous
faire part de son expérience de production sur litière. Dans la région, ici, à votre connaissance,
en plus de madame Sarrazin, est-ce qu'il y a d'autres producteurs, selon vous, qui travaillent sur
litière?

115 **M. ARTHUR DUQUETTE :**

Effectivement, il y a au moins deux autres producteurs qui ont leur engraissement
complètement sur litière, mais c'est de la litière mince. Nous aurions aimé que certains viennent
120 présenter leur expérience, tout comme madame Sarrazin l'a fait. Cependant, disons, que —
comment dire ça — ce qui a été mentionné, à savoir que c'est plus de travail et, ainsi de suite, il y
a possiblement des problèmes au niveau des salmonelles, on nous dit, nous autres, à la
Fédération, que c'est une étude qui est en train de se faire ou qui n'est pas complétée et que,
d'autre part, par rapport aux salmonelles, ça avait été observé suite à des cas, disons, qui leur
125 avaient été rapportés.

130 Il y a également d'autres problèmes au niveau des litières. C'est pour ça que dans le projet de la ferme-école, on espère que tous les inconvénients et les avantages seront vraiment, disons, évalués à leur juste mesure. Parce que, même prétendre que la litière, c'est un élément très favorable à l'environnement, il faudrait également regarder qu'est-ce qui se passe au niveau des gaz à effet de serre.

LA PRÉSIDENTE :

135 Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

140 À la page 14, vous ramassez vos conclusions et vous faites une première recommandation:

145 «*QUE jusqu'en 2010, le développement de la production porcine au Québec soit limité à la consolidation des entreprises porcines existantes et répondant à un modèle de production donné et ce, sans lien avec la notion de municipalité en surplus.*»

Alors, c'est assez ramassé. Il y a pas mal d'affaires là-dedans. Est-ce qu'on peut les décortiquer un peu? Pourquoi vous dites que: «... *soit limité à la consolidation des entreprises porcines existantes...*»?

150 **M. ARTHUR DUQUETTE :**

155 Premièrement, le 2010 tient compte du règlement, le REA, qui fait en sorte que les entreprises devront se conformer à la réglementation d'ici 2010 d'une façon graduelle, de telle sorte que nous pensons que les producteurs existants doivent d'abord avoir la priorité de s'organiser, de se consolider avant de laisser d'autres entreprises, qui n'existent pas, venir prendre la place des producteurs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

160 Au fond, vous avez peur qu'à la fin du moratoire, s'il arrêta d'ici un an et demi, qu'à ce moment-là, il y ait un boum de demandes de production et que ceux qui sont déjà en production soient dépassés. C'est pour ça que vous demandez d'abord le développement de ceux qui sont en place.

165 **M. ARTHUR DUQUETTE :**

On ne pense pas qu'il y aura de boum de production, compte tenu de l'état actuel de la production, des prix au niveau de la production, compte tenu également de l'expérience du passé qui a démontré que dans les années 70, lorsqu'il y a eu une augmentation, lorsque la production a pratiquement doublé, jusqu'au début des années 80, après ça, les années 80, ça a été bien stable dans la production, ça s'est maintenu au niveau de 4,5 millions, 5 millions pendant dix, douze ans. Et, l'augmentation de la production n'a repris que vers les années 92 ou 94 pour maintenant, disons, augmenter d'une couple de millions, de telle sorte que ça ne se fait pas -- l'augmentation qu'on a connue au cours des cinq, six dernières années, ça n'a pas été l'augmentation qui a été vécue au cours des vingt-cinq ou trente dernières années.

Et, on ne pense pas que dans l'état actuel des prix, il va y avoir un développement important. Sauf qu'on pense que les producteurs existants ont un droit de se conformer avant que d'autres entreprises venant de l'extérieur, avec des argents différents, puissent venir, disons, prendre notre place. Puis, on pense entre autres que dans les régions où on est en surplus, il faut se donner le temps également d'avoir des systèmes de traitement des lisiers qui puissent répondre à la réglementation environnementale.

180 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et, quand vous référez ensuite à un modèle de production, puis vous parlez d'une entreprise de moins de 600 unités animales, c'est ça, votre modèle de production?

185 **M. ARTHUR DUQUETTE :**

Bien, c'est surtout une quantité limite. Ce n'est pas nécessairement une moyenne. Ce qu'on utilise comme modèle, c'est celui qui a été étudié ou qui a été reçu au niveau du programme d'assurance stabilisation, celui qui a été enquêté par le MAPAQ. Ça, c'est une moyenne à partir de certains critères qui ont été mis en place pour faire l'étude en question.

190 Donc, on pense que les entreprises, si, actuellement, elles ont en moyenne 204 truies, puis elles produisent annuellement 4 000 porcs, qu'on peut se servir de ces données-là pour dire: «Bien, ça correspond à la réalité.» Et, donc, à ce moment-là, faire en sorte que l'ensemble des entreprises puissent viser à peu près à ça. Et quand on parle des cotisations payées à l'UPA, c'est parce qu'il y a deux types d'entreprises qui sont visés au niveau des cotisations: il y a le producteur unique qui, lui, paye une seule cotisation; et, il y a les entreprises de groupe, que ce soit des sociétés ou des compagnies, qui en payent deux.

195 De telle sorte, en bout de piste, ce qu'on aimerait, c'est qu'au moins, au niveau des coûts de production, que pour ce modèle-là et pour le nombre de cotisations, que dans le coût de production, que le salaire du propriétaire de l'entreprise soit établi uniquement en fonction de ces volumes-là et non pas en fonction du nombre de porcs qui est produit, tel que ça l'est actuellement. Si, actuellement, on a un producteur qui en produit 100 000, le coût de production

210 pour chaque porc produit est le même. Alors, que nous autres, ce qu'on aimerait en bout de piste obtenir, c'est que le salaire du propriétaire de l'entreprise soit limité au nombre décrit par le modèle et pour le nombre de cotisation payée à l'UPA. Il y en a d'autres qui parlent du TP ou d'autre chose, mais, nous autres, on a pris ça, cette forme-là.

215 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est parce que je ne suis pas sûr que je comprends, mais mes collègues sont meilleurs que moi. Ils doivent comprendre.

220 **M. ARTHUR DUQUETTE :**

Il y a dans ça quelques...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

225 Quand vous parlez du modèle, à ce moment-là, vous voulez parler d'un modèle mathématique d'évaluation qu'est celui de l'ASRA.

M. ARTHUR DUQUETTE :

230 Quand on parle du modèle, on parle de celui qui est enquêté au niveau des coûts de production de l'ASRA. Et, le modèle qui est enquêté actuellement, celui qui a été enquêté en 98 donnait 204 truies au niveau des naisseurs, puis 4 000 porcs. C'est le modèle.

235 Quand on joint ça au nombre de cotisation payée par l'UPA...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Ce qui donne à peu près 1 300 places-porcs comme on a dit.

240 **M. ARTHUR DUQUETTE :**

Oui, si vous divisez ça par trois.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

245 De 1 300 à 1 700, c'est variable, ça va.

M. ARTHUR DUQUETTE :

250 Ce qu'on dit, c'est que c'est le modèle qui a été enquêté. Et ça correspond à la moyenne des entreprises qui ont été enquêtées. Je pense qu'il y en avait environ 120, à ce moment-là.

255 Donc, ce modèle-là, on veut qu'au niveau de la stabilisation des revenus, que le propriétaire d'une entreprise soit celui qui est reconnu au niveau du salaire qui est dans le coût de production — parce qu'il y a un salaire dans le coût de production — que le salaire soit payé uniquement en fonction de ce modèle-là et du nombre de cotisation. De telle sorte que si le propriétaire produit plus que le nombre de porcs qui est dans le modèle, à ce moment-là, le salaire ne sera pas également versé en fonction du porc qui est produit en plus. Il sera plus. S'il en produit plus, ça sera plus. Ça sera, à ce moment-là, plutôt en fonction d'un salaire payé à un ouvrier et non pas en fonction d'un salaire payé à un propriétaire d'entreprise.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

265 Au fond, derrière tout ça, il y a l'idée que l'ASRA modulerait ses versements en fonction du volume et que le coût de production pour les unités additionnelles soit inférieur parce qu'il n'y aurait plus le salaire de l'exploitant sur les unités dépassé le nombre d'unités correspondant à, soit une unité de travail/personne, ou deux unités de travail/personne, s'il s'agit d'une ferme de groupe. Au-delà de ça, l'ASRA paierait une compensation moindre, parce que la composante «rémunération du travail du propriétaire» ne serait pas prise en considération. C'est ça que vous avez en tête?

M. ARTHUR DUQUETTE :

275 C'est ça. Et, ce qui serait pris en compte, ça serait plutôt le salaire d'un ouvrier. On pense que normalement, le salaire d'un propriétaire devrait être supérieur au salaire d'un ouvrier, de telle sorte que ça devrait effectivement faire une certaine différence qui s'explique fort bien. Parce que dans le fond, tout propriétaire d'entreprise a à peu près les mêmes obligations qu'il possède, qu'il produise tel volume ou qu'il en produise dix fois plus. Et, à ce moment-là, on pense que ça rendrait davantage équitable le système de stabilisation.

280

LA PRÉSIDENTE :

En fait, c'est un coût marginal décroissant. C'est ça?

285 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Je suis dans ma compréhension marginale décroissante!

LA PRÉSIDENTE :

290

En page 8 du mémoire, vous parlez des dates d'épandage, puis vous revenez aux décideurs des années 70 et vous mentionnez qu'«*ils n'ont pas erré lorsqu'ils ont établi la date limite pour l'épandage à l'automne.*»

295 Dans le fond, ce que vous remettez un peu en question, c'est le fait qu'on ait établi au 1er octobre la date de fin des épandages. J'aimerais peut-être comprendre un peu plus votre propos à cet effet. D'abord, en 70, est-ce qu'il y avait une période où on mettait fin aux épandages ou si on pouvait se rendre assez loin?

300 **M. ARTHUR DUQUETTE :**

Premièrement, disons que le règlement qui a été publié en 81 a été négocié à plusieurs reprises au cours des années 70. La loi de l'environnement remonte à 1972. Puis, il y a eu de nombreuses discussions, puis le règlement a été — comment dire ça — a été présenté à plusieurs
305 reprises. Il y a huit ou neuf modèles de règlement avant d'obtenir celui de 81 qui avait été accepté d'un commun accord avec tout le monde. Il n'y avait pas eu de — comment dire ça — le fait d'être obligé que le règlement soit *gazetté*, puis qu'il y ait 60 jours pour être accepté par tout le monde n'avait pas été enlevé, à ce moment-là.

310 Puis, quand on dit qu'effectivement, disons, la date limite de l'épandage à l'automne, ce qui avait été retenu, à ce moment-là, ça a été les sols non gelés ou non enneigés. Donc, à ce moment-là, on pense que ça correspondait aux besoins d'une région à l'autre du Québec, qui sont différents.

315 D'autre part, dans notre mémoire, on a entre autres aussi un document des années 70, où on parle qu'effectivement, disons l'azote, à ce moment-là, dans les sols ou plus humides, qu'à ce moment-là, les nitrates se dispersent moins. De telle sorte qu'on pense qu'il y avait également des expériences dans ces années-là, pour répondre à la norme en question.

320 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, vous, ce que vous souhaitez, c'est qu'on n'ait pas de date. Qu'on abroge la date limite du 1er octobre pour l'épandage et qu'on se rende jusqu'à la première neige. C'est ce que je comprends de votre recommandation, de votre propos?

325

M. ARTHUR DUQUETTE :

De notre propos, c'est à l'effet de dire qu'effectivement, ce qui avait été mis dans le règlement en 81, que nous pourrions encore continuer à l'utiliser, compte tenu que de plus ou en
330 plus, ou de moins en moins les producteurs font des épandages à l'automne. Après le 1er octobre, d'après le dernier recensement de l'UPA, il y en avait 15 % des lisiers qui étaient étendus après le 1er octobre.

335 D'autre part, dans le porc, ce avec quoi on s'en vient, c'est probablement plus avec des systèmes de traitement de lisier, puis on pense que si jamais il y a des bons systèmes de traitement qui seront mis en place, qu'à ce moment-là, la question de l'épandage ne se posera plus.

340 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais, justement, je ne comprends pas. S'il y a peu de producteurs qui épandent après le 1er octobre, pourquoi vous en avez contre le fait qu'il y ait une date limite au 1er octobre? Si on me disait qu'il y en a beaucoup, je pourrais comprendre que c'est un inconvénient. Mais, s'il y en a peu qui le font?

345 **M. ARTHUR DUQUETTE :**

Ce qu'on peut dire, c'est qu'effectivement, les producteurs font de nombreux efforts pour faire de l'épandage, si possible, au printemps ou à l'été ou au début de septembre et ils font tout leur possible pour faire les épandages à ces moments-là. Ce qui arrive, c'est que, effectivement, il y a toujours un certain volume ou un certain nombre d'entreprises qui ne peuvent pas le faire pour différentes raisons. Puis, d'une année à l'autre, ce n'est pas nécessairement les mêmes entreprises, non plus, qui font de l'épandage un peu plus tard. De telle sorte qu'on pense que c'est une souplesse qu'il est normal d'être reconnue.

355 **LA PRÉSIDENTE :**

360 Qu'est-ce qui peut faire qu'on dépasse cette date du 1er octobre? Quels sont les motifs que peuvent invoquer -- parce qu'il est prévu dans le règlement qu'on pourrait avoir une dérogation pour épandre après le 1er octobre. Alors, ce n'est pas suffisant cette formalité dérogative?

M. ARTHUR DUQUETTE :

365 Ce qu'on nous dit, c'est que, oui, la dérogation probablement pour d'autres productions que le porc. On le mentionne clairement ça. De telle sorte que pour nous autres, les producteurs de porc, quand il est question de lisier, on nous dit: «Après le 1er octobre, ce n'est pas pour vous autres.» C'est des commentaires qu'on entend par des personnes bien placées.

370 De telle sorte que c'est pour cette raison-là qu'on revient avec l'idée de dire que les lisiers de porc ou d'autres fumiers étendus après le 1er octobre, les lisiers de porc, on devrait être traité de la même façon que les autres fumiers. Si c'est possible pour les autres fumiers d'être épandus après le 1er octobre, on pense que le lisier de porc devrait également, pour certains producteurs, dans certaines conditions, pouvoir être épandu après le 1er octobre.

375 Compte tenu, bien souvent, également, qu'une des raisons qui peut motiver certains producteurs à faire de l'épandage après le 1er octobre, c'est bien souvent un manque d'entreposage qui est fonction de structure d'entreposage qui ont été faites dans le passé.

LA PRÉSIDENTE :

380

Ça va. Je m'arrête là. Je pourrais discuter longtemps avec vous là-dessus. On vous remercie beaucoup, monsieur Duquette et monsieur Laflamme, d'avoir participé à cette consultation publique.

385

M. ARTHUR DUQUETTE :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

390

Merci.

Maintenant, j'invite monsieur Claude Rainville.

M. CLAUDE RAINVILLE :

395

Madame la présidente, messieurs les commissaires, bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

400

Bonsoir!

M. CLAUDE RAINVILLE :

405

C'est pas des farce quand on sait pas quoi faire avec la *marde*. Excusez mon commentaire, puis vous allez excuser ma maladresse, parce que j'ai l'intention d'attaquer directement le comité du BAPE, si vous voulez, qu'est-ce qui en ressort exactement, parce que j'ai l'impression que c'est pas sérieux, à un moment donné.

410

On s'implique, on met du temps, on met des efforts. Vous êtes même pas mandatés à donner des photocopies qu'est-ce qu'il en ressort. Moi, là, je suis assis la troisième rangée, j'ai de la misère à comprendre les propos de monsieur ici, là. Comprenez-vous? J'aimerais bien ça avoir des copies. J'espère que ça coûtera pas trop cher au gouvernement, là.

LA PRÉSIDENTE :

415

Elles sont disponibles, monsieur Rainville, dans les centres de consultation et dans le site Internet de la Commission.

M. CLAUDE RAINVILLE :

420

C'est toujours pour compliquer toujours davantage, à un moment donné, au détriment de la société. C'est ça le problème, comprenez-vous? Là, je vais revenir. J'espère de prendre le temps à ma disposition, si vous voulez.

425 Mettons le profil du BAPE, comme opinion, si vous voulez. Vous avez une promesse de monsieur Chrétien qui a probablement plus d'allure que notre monsieur Landry, si vous voulez, à l'Assemblée nationale, avec sa promesse. Au moins, c'est déjà un acquis. C'est une promesse pour faire un comité éthique à un moment donné, parce qu'il y a plus rien qui tient la route, là, présentement.

430 Vous avez six personnes à Ottawa qui ont pour mandat de surveiller les agissements d'Ottawa. Le bureau de la vérificatrice. Si vous voulez, mettons, c'est l'équivalent du BAPE, en mieux, si vous voulez, de... *«La Vérificatrice générale appuie les députés dans leur rôle premier, c'est-à-dire tenir le gouvernement responsable...»* On demande ça, une certaine responsabilité, 435 puis être imputable. *«... pour sa gestion des fonds publics.»*

Là, il passe un commentaire à propos des commissaires.

440 *«Les commissaires sont les grands négligés responsables de faire respecter le droit d'accès à l'information.»*

On n'en a pas présentement des informations, là.

«Jusqu'à tout récemment, il revenait au comité de la justice à Ottawa, monsieur Cauchon, d'étudier les rapports des commissaires...»

445 Mais il est toujours débordé, alors, il les ignore. Les fameuses recommandations des commissaires, si vous voulez. Nous n'avons personne vers qui nous tourner. On se retourne vers les citoyens, si vous voulez, *«... pour discuter des enjeux fondamentaux...»*. On parle toujours des enjeux fondamentaux, là:

450 *«... soulevés dans nos rapports, comme le façon dont le gouvernement s'acquitte de ses obligations législatives...»,*

on n'a jamais de recours, puis on n'entend jamais parler de rien,

«... ou encore répondre au problème persistant de nos bureaux.»

455 Je veux dire, à un moment donné, là, il y a jamais de progression.

460 Je vais revenir aux boues, si vous voulez, parce que là, je reviens toujours au BAPE, si vous voulez, donner différentes situations. Comme les boues de Lachenaie, à un moment donné, ça fait depuis 95 que l'urgence est appréhendée. Là, là, c'est rendu apparent. Ça fait que c'est 40 millions de tonnes qu'on parle de merde. Ça commence à faire de la senteur, là. Collées à 3 kilomètres de l'Hôpital Le Gardeur. C'est pas sérieux, ça, un peu, à un moment donné? Puis, ça, c'est juste 30 % des vidanges de Montréal. Le restant, c'est Saint-Thomas.

465 Bien, monsieur André Boisclair, son fameux comité de surveillance, il y en a jamais eu de surveillance. La cellule est déjà pleine. On en a jusque là. C'est rendu dans la région, là.

Puis, là, ils ont fait un sursis d'un an. Ils vont le remplir à un moment donné, là. Puis, là, là, dans les meilleures conditions, hypothèses, si vous voulez, bien, ça va être adopté en 2004; après ça, mis en place en 2006-2007. Parce que soyez pas inquiet. On va l'avoir le 40 millions de tonnes de merde.

470

Là, je reviens toujours comme entité, si vous voulez. On aurait besoin des références. Monsieur Louis-Gilles Francoeur du *Devoir*, à propos du BAPE. Là, des fameuses forêts, je me suis impliqué dans le comité de forêt, une autre farce monumentale. «*Une commission d'étude...*», là, on revient au Québec, là:

475

«Une commission d'étude, voire une commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement aurait, de par sa nature technique ou environnementale, des mandats trop étroits pour examiner à fond toutes les facettes administratives ou politiques au sens large du dossier de la forêt et recréer sur de nouvelles bases la confiance de la population... »

480

là, je suis pas dans un monde de confiance, là. Je rejoins ses propos, si vous voulez.

«... envers la gestion de ce joyau du patrimoine naturel québécois.»

À un moment donné, la forêt, ça a pris Desjardins pour que le gouvernement se réveille. Monsieur Desjardins a réussi à protéger son territoire, si vous voulez, dans sa région. Mais, ça, à un moment donné, là, vous étiez dans le comité de la forêt comme conseiller du trésor, si vous voulez. Il en ressort quoi exactement des fameux contrats de 25 ans de la CAAF? Je vous pose la question à un moment donné.

485

LA PRÉSIDENTE :

490

Moi, je suis là pour vous écouter, pas pour vous donner des réponses.

M. CLAUDE RAINVILLE :

495

Ah! c'est ça. Je vais tous aller vous rejoindre tantôt, sauf que je veux pas embarquer dans la théologie, si vous voulez, monsieur Bush s'en occupe. Parce qu'il a l'intention de viser en bas de la ceinture, monsieur Bush.

Voyez-vous pourquoi je suis dans les arts visuels? C'est pour me faire comprendre. J'ai mis une face de ragoût ici, sur moi. Il faut le faire! Là, je reviens à l'étude scientifique de monsieur l'ingénieur, si vous voulez, Roger Nicolet.

500

LA PRÉSIDENTE :

505

Monsieur Rainville, j'espère que vous allez nous rejoindre en nous parlant de ce qui nous préoccupe, nous, ici, ce soir.

M. CLAUDE RAINVILLE :

510 C'est parce qu'à un moment donné, le BAPE est impliqué, si vous voulez, dans les routes. Vous avez vu comment ça a pris de temps, la 30, pour régler le cas de la 30? Ils sont même pas capables de s'occuper du virage à droite, comment ça devient compliqué, parce que c'est toujours des intérêts.

515 O.K. Vous voulez que je revienne avec les cochons?

LA PRÉSIDENTE :

S'il vous plaît.

520

M. CLAUDE RAINVILLE :

Là, je vais en sauter bien des bouts, à un moment donné, j'ai de la misère à garder mon calme. Regardez, je vais mettre de côté mon texte, un peu. J'ai assisté, moi, à un moment donné, j'ai assisté à l'OGM, si vous voulez, qui a été donné dans la région, à Saint-Liguori, ici, à un moment donné.

525

Pour vous montrer comment ça peut être compliqué, il y en a juste une qui tenait la route, si vous voulez, c'est celle qui voulait établir un code d'éthique, madame Vandelac, qui est attachée à l'Université du Québec à Montréal, qui avait du sérieux dans ses propos. Mais, quand vous voyez des disciples d'Hippocrate, si vous voulez, ils sont pas capables de... à un moment donné, quand vous tenez un propos, vous êtes dans l'inconnu, il faut pas vous donner une autorité comme telle. Comprenez-vous là? Parce que les OGM, vous êtes dans les domaines d'incertitude. Parce que vous n'avez pas d'autorité à un moment donné, quand vous êtes dans un sujet de gravité comme tel.

530

535

Puis l'autre, celui qui s'occupait de... le fameux scientifique, toujours avec un air rigolo, si vous voulez, quand que vous êtes dans les impacts, à un moment donné, vous êtes rendu dans une situation irréversible, les dégâts que ça peut faire...

540

Monsieur parlait tantôt du maïs. Quand on sait qu'ils sont *boostés* avec de l'*impecticide* à un moment donné, ça a pas d'allure. Les agriculteurs, à leur insu, à un moment donné, ils savent pas qu'est-ce qu'il en ressort, puis ils continuent à mettre de l'engrais, de l'insecticide, puis de la *pecticide*. Je veux dire, c'est un non-sens à un moment donné.

545

Mais, ça, la note, à un moment donné, c'est tous nous autres qui va la payer, comprenez-vous? C'est ça. Puis, c'est toujours des questions d'intérêt, puis des questions de l'OMC, si vous voulez.

550

Je vais essayer de faire... parce qu'il y a bien des choses qui m'échappent à un moment donné. Ah! mon Dieu, c'est pas des farces!

Bon, bien, je résume à un moment donné qu'est-ce qu'il en est exactement, les fameux... ça, c'est les propos de Bernard Jouve, si vous voulez, titulaire de la chaire de recherche du

555 Canada à l'Université du Québec: «*La politique repose sur la mise en scène, la théâtralisation des relations entre les protagonistes.*» À un moment donné, ça devient toujours une farce monumentale.

560 Moi, j'ai assisté, le 21, 22, 23, les fameuses... les états généraux, si vous voulez, que monsieur Landry veut établir pour faire des corrections sévères dans les institutions, que c'est un non-sens, c'est toujours le pouvoir de la poche qui gouverne tout à notre insu, puis il n'y a pas de suivi comme tel. Puis, même, je veux dire, à un moment donné, on a beau... moi, j'ai présenté une opinion verbale. J'ai eu de la misère à garder mon deux minutes à un moment donné, parce que, je veux dire, ça a pas d'allure.

565 Sur 825 personnes, il y en a 32 qui ont donné une opinion. J'ai été un parmi qui a donné une opinion. J'ai présenté un mémoire — aucun remerciement — arts visuels, si vous voulez, et même, à un moment donné, quand vous dites, on peut même pas se fier sur la poste. Sur une période d'un mois, j'ai perdu deux oeuvres d'arts visuels. J'en mets du temps dans ça. Là, je suis rendu, je suis obligé de les faire assurer. C'est le seul moyen dans la culture que vous allez pouvoir faire de l'argent. Faire assurer mes vidanges. C'est pas des maudites farces, comprenez-vous? C'est ça.

570 Parce que dans la région de Lanaudière, il y a seulement quatre personnes qui ont eu des bourses. Moi, j'ai payé des frais pour aller suivre des cours, avec des bourses. Ça fait deux fois que j'en remplis, des bourses, comprenez-vous? Là, après ça, quand je me suis rendu compte qu'il y avait eu seulement quatre bourses -- je suis rendu loin, hein? Mais, c'est ça.

580 Je veux dire, à un moment donné, les cochons, il y a différents paliers, les cochons. Comprenez-vous?

LA PRÉSIDENTE :

585 Monsieur Rainville? Monsieur Rainville?

M. CLAUDE RAINVILLE :

Si vous permettez, je vais attendre vos questions.

590 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, j'aimerais avoir votre opinion sur la production porcine, pas celle de tous ceux que vous me citez. Parce que je suis capable de les lire, comme vous. Mais, si vous voulez que je vous cite, vous, il faudrait que je sache ce que vous, vous en pensez.

595 **M. CLAUDE RAINVILLE :**

O.K. Très bien. Je vais revenir à monsieur Laurent Pellerin, si vous voulez, qui était en charge de l'UPA.

600

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Rainville?

605

M. CLAUDE RAINVILLE :

Oui?

LA PRÉSIDENTE :

610

Je veux votre opinion à vous. Pas celle de monsieur...

M. CLAUDE RAINVILLE :

615

O.K. Regardez, j'ai pas saisi votre question.

LA PRÉSIDENTE :

620

Je veux avoir votre opinion à vous. Parce que vous me citez l'opinion de bien des gens, que je peux, moi, également, aller lire les mêmes documents que vous, puis les citer. Mais, votre opinion à vous, monsieur Claude Rainville, qu'est-ce que vous avez comme opinion sur la production porcine?

M. CLAUDE RAINVILLE :

625

Réellement, j'ai fait un effort de vous faire sentir mon opinion à propos de qu'est-ce que je pensais du BAPE, comprenez-vous? Je peux pas faire...

LA PRÉSIDENTE :

630

Mais, ce n'est pas votre opinion sur ce que vous pensez du BAPE. C'est qu'est-ce que vous pensez de la production porcine.

M. CLAUDE RAINVILLE :

635

À propos de monsieur l'agriculteur tantôt... oui, à propos des fameuses unités à un moment donné, là. Comprenez-vous les fameux échappatoires, tantôt on parlé des 600 unités, ça, à un moment donné, ils en créent plus d'entreprises. C'est encore un échappatoire. C'est encore une farce monumentale.

640

645 Prenez à Rigaud, à Saint-Eugène, si vous voulez, les débordements de 600 unités. Les municipalités ont pas de recours, comprenez-vous, là? Ils en feront pas 601. C'est 600. Là, à deux, trois kilomètres de là, ils vont en partir une deuxième, une troisième. C'est ça, là. Là, ils ont eu le génie avec l'extrait, quand ils extraient l'eau forte, si vous voulez, du lisier, hein? Ils extraient ça. Bien, là, la *marde*, là, ils vont des boulettes de *marde* fortes en azote, puis en phosphore. Qu'est-ce que vous pensez qu'ils font avec ça, vous?

LA PRÉSIDENTE :

650 L'engrais.

M. CLAUDE RAINVILLE :

655 Ils les rendent quelque part, à un moment donné. Ils font quoi avec leur *marde*, l'hiver? Vous l'avez dit tantôt, à partir du mois d'octobre.

LA PRÉSIDENTE :

660 Ils l'entreposent.

M. CLAUDE RAINVILLE :

665 À un moment donné, c'est un méchant problème, là. Puis, là, là, c'est toujours le pouvoir des Américains, ça. À notre insu. Le plus gros producteur.

Moi, quand j'ai assisté aux opinions verbales, ici, on parlait de 3 millions de porcs. Là, le monsieur était rendu à 5 millions. Dans mes recherches, moi, là, je suis rendu à 6 millions. À un moment donné, on se perd tout le temps dans les données.

670 Je fais toujours... Je demande toujours, moi, je m'implique dans différents comités, si vous voulez, les routes, les forêts, la sécurité, les états généraux, en tout cas, peu importe, les OGM, mettez-en, puis quand vous demandez des informations, de la documentation du gouvernement, ça laisse toujours à désirer. Puis, bien souvent, vous êtes mandaté à la payer, parce que... je veux dire, il faudrait quasiment lire entre les deux lignes pour se faire comprendre.
675 Je veux dire, c'est un non-sens, là.

680 L'information est pas unifiée à la grandeur de la province au complet. Je veux dire, la répartition se fait mal. Regardez, là. Je suis obligé de faire une demande pour savoir qu'est-ce qu'il en est exactement. Y a-t-u des citoyens, ici, qui ont... Les efforts que j'ai mis, moi, là, dans ma mémoire, y a-tu un citoyen qui l'a, au moins? Pour savoir qu'est-ce qu'il en ressort? Je vais être obligé de faire une demande.

LA PRÉSIDENTE :

685 Dans le centre de documentation et dans le site Internet, votre mémoire est là.

M. CLAUDE RAINVILLE :

690 Combien vous pensez qu'il va y en avoir, à un moment donné? Il va y en avoir un maudit paquet. Vous allez être surprise.

695 Quand monsieur Claude Béland, à un moment donné, pour changer la constitution de la votation, si vous voulez, savez-vous combien qu'on était à l'Assomption? 23, dans la salle. À l'Université du Québec... pas l'université, à McGill...

LA PRÉSIDENTE :

Mais, là, je ne comprends pas là.

700 **M. CLAUDE RAINVILLE :**

On est rendu loin.

LA PRÉSIDENTE :

705 Oui.

M. CLAUDE RAINVILLE :

710 Pour vous montrer que le monde, ils en font pas de demande. Comprenez-vous? C'est ça. C'est toujours des échappatoires au détriment de la société. Puis, la société... même le débat des intellectuels s'implique pas. Parce que j'aime ça sortir du contexte, si vous voulez, pour vous donner des exemples. Pour vous montrer le non-sens au point qu'on est rendu.

715 Monsieur Leroux qui s'est impliqué, à l'Université du Québec, je crois... parce qu'il faut toujours regarder au bout de la ligne. Mettons, dans la santé, si vous voulez, parce que les porcs, ça peut concerner la santé, si vous voulez, c'est une question d'environnement. Bon, peu importe, la santé.

720 Mettons, là, je suis rendu dans l'éducation, si vous voulez. Monsieur Leroux, à un moment donné, dans le contexte, il parlait des étudiants comme quoi que ça a fait une controverse, parce qu'il y a un paquet de féministes qui sont impliquées dans ça, que... on est rendu loin.

725 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Rainville, vous vous écartez encore du sujet.

M. CLAUDE RAINVILLE :

730

Faut bien tourner ça en rigolo, parce que ça fait longtemps que j'aurais sacré mon camp.

LA PRÉSIDENTE :

735

Non, mais, monsieur Rainville, monsieur Rainville, est-ce que vous êtes pour ou contre la production porcine? Est-ce que vous croyez qu'il y a des améliorations qui pourraient être apportées? C'est ça que je veux savoir.

M. CLAUDE RAINVILLE :

740

Moi, là, regardez. C'est pas croyable. C'est toujours au détriment de petits agriculteurs. Le sérieux, c'est les petits agriculteurs. C'est pas... moi, c'est toujours les extrêmes que j'essaie de régler. Comprenez-vous? Les gros, là, comme l'UPA, à un moment donné... monsieur Dumais, il était dans l'UPA. Vous faisiez quoi dans l'UPA à un moment donné? Il y avait pas de rapport de force. C'est une cotisation forcée. Je veux dire, c'est quoi l'affaire? À un moment donné, ça a pas d'allure.

745

Moi, là, c'est pour faire la répartition. C'est pas des abus. À un moment donné, les sols, à un moment donné... parce que ça descend. Je le sais que probablement vous le savez. Ça descend dans le sol. Quand ça va être rendu à 15-20 pieds, on va faire quoi? Ça va détruire toutes les nappes phréatiques, puis tout, à un moment donné. Ça va être un méchant problème. C'est ça, le problème.

750

Même dans le Tiers-Monde, ils sont plus capables de recycler leurs eaux. Vous voyez qu'est-ce que ça fait, la cause du pétrole, les guerres? Ils demanderont pas de permission. Nous autres, au Canada, on a 16 % du volume d'eau à travers la planète. Ils demanderont pas de permission pour venir chercher nos eaux. Comprenez-vous? Je veux dire, le problème, c'est un méchant problème assez grave.

755

Je vais attendre vos questions, si vous permettez. C'est pas des farces, hein!

760

LA PRÉSIDENTE :

Si je vous disais que j'en ai pas parce que je les ai déjà toutes posées. Mais, je peux vous dire que, monsieur Rainville, c'est vrai que ça lui coûte cher l'assurance quand il poste quelque chose, parce que ses enveloppes sont très bien décorées.

765

M. CLAUDE RAINVILLE :

Bien, vous voyez? Vous voyez avec une photo, on fait bien des blagues, mais on dit une photo ça vaut 1 000 mots. Des fois, quand vous êtes en mesure de comprendre, vous savez la portée, des fois, comment ça paye... comprenez-vous? Moi, j'essaie de déranger dans le décor.

770

775 Je me rends malade pour essayer de faire passer mes messages. Je veux pas, moi... moi, je m'appelle pas Atlas ou Superman, comprenez-vous? J'aimerais ça qu'il y ait un fragment, une conscientisation de société, que la société se prenne en main. Comprenez-vous? C'est ça que j'essaie de faire.

780 Puis, même, je suis bien prêt à passer pour un super de cinglé parce qu'on m'a demandé mon opinion au colloque, si vous voulez, pour des OGM. On m'a demandé qu'est-ce que je pensais du BAPE? J'ai carrément dit: «Il faut être une espèce de malade, de cinglé, pour s'impliquer.» Comprenez-vous là? Je veux dire, on est rendu à ce point-là. Qu'est-ce que vous voulez faire?

785 C'est dommage pour vous, parce que je vous trouve réellement sympathiques.

LA PRÉSIDENTE :

Comme quoi il n'y a pas juste des cinglés qui travaillent là.

790 **M. CLAUDE RAINVILLE :**

Pardon?

LA PRÉSIDENTE :

795 Comme quoi il n'y a pas juste des cinglés qui travaillent là.

M. CLAUDE RAINVILLE :

800 Ah! C'est pas des farces.

LA PRÉSIDENTE :

805 Bien, monsieur Rainville, je vous remercie d'avoir participé à cette consultation publique.

M. CLAUDE RAINVILLE :

Ça m'a fait plaisir. Mais si vous voulez...

810 **LA PRÉSIDENTE :**

815 Mais je vous invite, par ailleurs, monsieur Rainville, vous critiquez le BAPE, puis vous critiquez la façon dont on procède, mais je vous avoue que vous êtes fort chanceux, comme citoyen, d'avoir accès à tous les documents qu'on y a déposés. Ce n'est pas simple d'avoir accès aux documents en temps normal. Et, là, vous avez une masse d'informations que vous pouvez lire, consulter, mettre en relation. Alors, je vous trouve un peu sévère là-dessus.

M. CLAUDE RAINVILLE :

820 Oui. J'ai l'esprit critique, si vous permettez, mais je l'apprécie beaucoup ça, dans mon
gouvernement, si vous voulez, monsieur Landry. Je fais bien des blagues en passant, mais c'est
sûr que Mario aura jamais mon vote, puis monsieur Charest, avec la défusion à Montréal, sur le
côté de Westmount, puis la Baie, puis St-Clair (sic) si vous voulez, puis même l'île Dorval qui a
été vendue...

825

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Rainville, on ne parle pas de politique, ici...

830 **M. CLAUDE RAINVILLE :**

Comprenez-vous? C'est sûr, j'en dérange peut-être un peu.

835 **LA PRÉSIDENTE :**

... puis, votre vote, vous l'exprimerez le 14 avril, derrière la petite boîte.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

840 Vous me décevez beaucoup de ne pas me donner votre vote.

M. CLAUDE RAINVILLE :

845 En tout cas, j'ai jamais tant ri.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Et, ça tombe bien. Nous autres, aussi. Merci.

850 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, monsieur Rainville.

855 Alors, maintenant, j'invite monsieur Jean-Paul Boisclair.

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Bonsoir, madame la présidente, messieurs les commissaires!

860 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir!

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

865 Je ne pense pas d'être aussi drôle que mon prédécesseur, mais je vais essayer de...

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

870 Et en passant, dernièrement, cet hiver, j'ai fait de la raquette sur la rivière et à environ 1 kilomètre en amont de chez moi, il y a un tel éboulis dans la rivière actuellement que je ne croirais pas que la glace va pouvoir passer et ça va créer un désastre environnemental encore plus terrible.

875 (L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Je voudrais ici vous lire un petit article que j'ai découpé dans *Le bulletin des agriculteurs* pour compléter mon énoncé, car au mois de janvier, il y avait beaucoup de publicité dans les journaux locaux, en même temps que les audiences du BAPE et on nous citait, dans ces publicités-là, on nous citait le Danemark, qui étant plus petit que le Québec, produit au-delà de 23 millions de porcs. Alors, voici ce que j'ai découpé dans *Le bulletin des agriculteurs* de février 2002. Je vous le lis intégralement et je vous le donnerai par la suite:

885 «*Comment éliminer les pollutions d'origine agricole? En éliminant les agriculteurs. Au Danemark, la surproduction agricole causant d'importants problèmes, les revenus des producteurs porcins ne cessent de baisser et la menace pour l'environnement d'augmenter. Tous s'attèlent à la tâche pour renverser la situation. Les abattoirs et l'industrie de la viande porcine ont réduit leurs activités de 20 % et signé une entente selon laquelle ils absorbent totalement les coûts de cette restructuration.*

890 *De plus, le régime de cessation des activités d'élevage de l'État rachète les exploitations agricoles. Ce régime vise à diminuer les charges de fumier et les excédents de phosphore et de nitrates. Les éleveurs néerlandais de toutes productions se ruent sur les primes à la cessation. En fait, ils n'ont pas le choix. Ou ils paient des amendes pour dépassement des quantités de fumier épandues ou ils acceptent les primes de cessation.*

895 *À la fin 2001, 1 700 agriculteurs se sont inscrits pour cesser leurs activités en trois semaines, seulement. Le ministre de l'Agriculture a déjà dû revoir à la hausse le budget du régime. L'an dernier, 3 120 éleveurs ont cessé leurs activités.»*

900 Pour conclure, madame la présidente, je voudrais conclure en vous disant que tout peu changer. Il n'en tient qu'à vos recommandations. Il y a des solutions à ce problème. Il ne faut pas penser qu'au côté économique. Il y a aussi le côté humain: la qualité de l'air, l'eau sont des ressources collectives qu'il faut protéger pour le bien de tous et des producteurs de porc eux-mêmes.

905 Je vous remercie de m'avoir écouté. Un citoyen qui était concerné.

LA PRÉSIDENTE :

910 S'il vous plaît. Je ne peux pas vous empêcher de taper des mains, mais on essaie le plus possible, dans nos audiences du BAPE, d'éviter toute manifestation, parce que ce qui peut vous plaire peut déplaire à d'autres et inversement. Alors, je vous demanderais de retenir vos émotions le plus possible.

915 Monsieur Boisclair, je vais céder la parole à monsieur Beauchamp mais, peut-être juste par curiosité, est-ce que le lac Rouge...

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

920

La rivière Rouge.

LA PRÉSIDENTE :

925

Non, mais le lac Rouge, est-ce qu'il est à la tête de la rivière?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

930

Non.

LA PRÉSIDENTE :

Non?

935

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Le lac Rawdon est à la tête de la rivière Rouge.

LA PRÉSIDENTE :

940

D'accord.

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

945

Il est dans la Municipalité de Rawdon et c'est des tributaires de petits ruisseaux et marais qui forment le lac Rawdon et, par la suite, la rivière Rouge.

LA PRÉSIDENTE :

950

D'accord. Merci. C'est un point d'information que mes collègues ne pouvaient pas me donner.

Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

955

Au début de la page 2 de votre mémoire, vous évoquez les glissements de terrain de la rivière Rouge. Ça se trouve, à ce moment-là, en aval de chez vous, en bas de chez vous?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

960

En aval et en amont.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

965

Et en amont aussi. Parce qu'en amont, vous avez dit qu'il n'y avait pas de production agricole en amont.

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

970

Oui, oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

975

Ça sort de la montagne? Il y en a aussi?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Où je demeure, je suis à peu près au milieu de la zone agricole.

980

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Vous demeurez à Saint-Liguori?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

985

C'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

990

Et, depuis la montagne jusque chez vous, il y a combien de kilomètres de rivière?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

995

Environ 4 kilomètres. Et, il y a un autre, je dirais, 4 à 5 kilomètres avant d'arriver à Crabtree.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Et, là, à Crabtree, la rivière Rouge...

1000

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Elle rejoint la rivière Ouareau.

1005

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

... elle rejoint la Ouareau. D'accord. Ces glissements de terrain que vous voyez, vous les attribuez à l'agriculture, à l'absence de protection des berges?

1010

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Exactement. Cette rivière-là est très sensible, parce que c'est un terrain glaiseux. C'est un genre de glaise par strass. Si les spécialistes étaient ici, ils pourraient plus élaborer que moi, mais je me suis aperçu que l'endroit où je vous ai parlé qu'il y a eu un gros glissement de terrain l'automne dernier, c'est que je parlais justement à ce producteur-là qui était en train de tout couper les arbres le long de la rivière, parce qu'il disait qu'il accrochait avec la moissonneuse-batteuse. J'ai dit: «Écoute, tu devrais pas faire ça», parce que c'était des saules et des érables à giguère qu'on appelle, qui poussent la plupart du temps le long des cours d'eau et c'est ce qui retient le sol et c'est ce qui sert de filtre. Lui, en les coupant, il n'y avait plus aucune protection. Et, ça a pris un an. Il a sauvé peut-être cinq arpents par dix pieds, mais là, il a perdu trois arpents. Mais, les trois arpents sont dans la rivière, là.

1015

1020

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1025

La rivière est méandrée, j'imagine?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1030

La rivière est complètement bloquée. L'eau passe comme elle peut. Je le sais pas, je vais vérifier la situation. Je le sais pas qu'est-ce que ça va faire ce printemps.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1035

Ça fait longtemps que vous demeurez dans ce coin-là?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Huit ans.

1040 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Huit ans. Et, ça, vous les observez, ces phénomènes-là, depuis que vous êtes là?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1045

Les marches que je prends. L'hiver, je me promène en raquette. Je fais du canot sur la rivière quand même. Je me mets des gants.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1050

Oui, mais une rivière, c'est quelque chose de vivant. Ça se réveille.

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1055

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1060

Moi, je connais pas mal la rivière du Nord, puis...

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1065

Mais, ce qui se passe, la rivière Rouge, il y a environ huit ans de ça, moi, j'ai un ruisseau qui se jette sur mon terrain dans la rivière et, à la bouche de ce ruisseau-là, il y avait une petite frayère d'achigan que j'avais pu constater pendant deux saisons. La deuxième saison, il y en avait moins et, depuis ce temps-là, il n'y en a plus. Je parle d'une frayère, je n'avais jamais vu des achigans de cette grosseur-là. Ils étaient là probablement, ils pondent au mois de juin, eux autres, puis je les ai jamais revus depuis ce temps-là. Ça fait six ans, maintenant, qu'ils sont disparus.

1070

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1075

À Saint-Liguori, vous avez de la difficulté. Il y a de l'épandage qui se fait très près de la zone urbaine.

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

C'est presque dans le village.

1080 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1085 Et, puis, il y a pourtant bien des producteurs de porc qui sont venus nous voir en disant: «Nous autres, on fait attention à ça. On ne s'amuse pas à emmerder le monde. On n'a pas d'intérêt à ça, etc. Êtes-vous tombé sur un difficile? Sur un intégrateur? Ou s'il y a des formes de dialogues qui peuvent s'établir?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1090 Je ne connais pas personnellement les gens qui épandent là. Je n'ai pas de contact directement avec eux. Et, non plus, je ne voudrais pas... je n'attaque pas les producteurs de porc. Le gars qui a acheté une terre à 5 000 \$ l'arpent, c'est sûr qu'il veut étendre dessus.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1095 J'essaie juste de voir s'il y a quelqu'un, quelque part, qui peut permettre au dialogue de se réaliser. Y a-t-il un conseiller municipal, y a-t-il quelqu'un qui...

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1100 Bien, moi, je me dis que près du village comme ça, il devrait y avoir un système d'épandage, au moins, qu'il y ait pas d'odeur. Quelque chose du genre, en tout cas. Ou une zone, je le sais pas...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1105 Une rampe basse.

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1110 Je le sais pas quoi, mais actuellement, je peux vous dire qu'il y a des périodes où c'est pas drôle.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1115 J'imagine que vous n'êtes pas le seul. Si vous, vous en souffrez, il doit y en avoir une couple d'autres à côté de vous?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1120 À moins que les gens qui sont tellement habitués qu'ils ne sentent plus. Parce que, moi, j'ai parlé à plusieurs producteurs, il dit: «Moi, je sens plus rien.» C'est parce qu'il a le nez bouché. Moi, j'ai travaillé pendant 30 ans dans une raffinerie, ça sentait. C'est curieux, nous autres — ça, je me suis toujours posé la question — l'anhydride sulfureux est présente dans le purin de porc, vous savez ça? Bon, nous, à la raffinerie, quand je travaillais là, on avait des détecteurs de gaz
1125 un peu partout. Quand ça dépassait 10 ppm, on était en alarme, il fallait évacuer. Il faudrait évacuer des villages, aussi, quand il y a des épandages, parce que je pense qu'on dépasse 10 ppm, d'après l'odeur, en tout cas.

1130 Il n'y a pas de recherches qui ont été faites sur le côté nocif de l'odeur du purin. Il n'y a pas une odeur pour rien. Le nez, c'est notre première défense.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1135 On a des données à l'intérieur des bâtiments, mais des données à l'extérieur, de mesure, on n'en a pas. Vous pensez qu'on devrait en avoir?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1140 Il me semble qu'un simple détecteur de gaz pourrait en donner pas mal, dans l'épandage.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais.

1145 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Monsieur, à la page 2 de votre document, quand vous parlez des épandages, vous dites:

1150 *«Voici une méthode très particulière adoptée par les producteurs porcins; quand la météo annonce des pluies abondantes, ils épandent le purin à volonté et, ainsi, lorsqu'il y a de fortes pluies, le taux de phosphore s'abaisse dans le sol.»*

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1155 Ça, c'est des réflexions des producteurs.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Des réflexions des producteurs?

1160

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Oui.

1165

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Que vous avez entendues?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1170

Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1175

Qui vous ont été communiquées?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Exact.

1180

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Par des producteurs.

1185

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

C'est un fait. C'est quelque chose qui se fait régulièrement. Il ne faut pas oublier, aussi, quand monsieur Duquette a parlé, il a dit qu'il y avait 32 % des producteurs qui sont en virage vert, ça en laisse 68 % qui ne le sont pas. Il y a encore des fosses, monsieur, j'en ai vu moi-même à Saint-Didace en particulier, que c'est un trou tout simplement dans la terre, puis le purin est là avec une clôture à neige autour. C'est la fosse à purin.

1190

Ça fait qu'il faut pas penser, là... il y en a, c'est sûr qu'il y a 32 % des producteurs en virage vert, mais il y en a 68 % qui ne le sont pas.

1195

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Dans votre conclusion, vous dites, en rapport avec le dossier porcin, vous dites:

1200

«Il ne faut pas penser qu'aux aspects pécuniers mais également au facteur humain.»

Et, dans votre conclusion, vous lisez un extrait d'article qui dit:

«La solution du problème porcin, c'est l'élimination des producteurs.»

1205

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Non, mais est-ce qu'il faut en venir là?

1210

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Est-ce que c'est votre recette des comportements humains que vous voulez suggérer?

1215

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Non. Moi, quand j'ai lu ça, c'était pour vous montrer que la surproduction, c'est là que ça mène. C'est ce qu'ils ont fait au Danemark. Ils ont laissé produire, produire, produire. Ils produisaient 23 millions de porcs par année, eux autres. Mais, là, ils sont, pour je ne sais pas combien d'années, ils sont pris avec ce problème-là. Ils sont obligés d'éliminer les agriculteurs.

1220

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Beauchamp.

1225

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Juste une petite chose. Ce n'est pas le Danemark. C'est la Hollande. C'est le Pays-Bas.

1230

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

C'est le Danemark.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1235

Non, non, ce n'est pas le Danemark. Ils écrivent ça?

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

C'est le Danemark, monsieur Beauchamp.

1240

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Si c'est écrit...

1245 **M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :**

Je suis sûr de mes sources. Les Pays-Bas ont été obligés d'arrêter de produire du porc. Ils ne sont pas capables.

1250 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est eux autres qui rachètent les fermes. Mais, en tout cas, on va arrêter là. Si c'est écrit Danemark, je m'incline.

1255 **M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :**

Bien, c'est bien marqué ici. Au Danemark, D-A-N-E-M-A-R-K.

1260 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est correct.

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

1265 Est-ce que vous voulez que je vous laisse l'article, monsieur Beauchamp?

LA PRÉSIDENTE :

1270 Vous pourrez le laisser à madame Bouchard, derrière. Alors on tient à vous remercier d'avoir participé à cette consultation publique.

M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :

Merci.

1275

LA PRÉSIDENTE :

On va s'arrêter quinze minutes et, après quoi, nous accueillerons le Club agroenvironnemental route 341 inc.

1280

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

(REPRISE DE LA SÉANCE)

1285 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous accueillons le Club agroenvironnemental Route 341 inc. et sa porte-parole, madame Mélodie Juteau. Bonsoir, madame Juteau!

1290 **Mme MÉLODIE JUTEAU :**

1295 Bonsoir! Je commence. L'agriculture durable, le titre de ma présentation: Une mission à accomplir... Donc, mon nom est Mélodie Juteau. Je suis agronome et conseillère au Club agroenvironnemental Route 341 et je tiens à remercier les collaboratrices qui sont d'autres agronomes qui travaillent dans la région de Lanaudière.

1300 L'objectif premier de ma conférence, c'est de rappeler à tout le monde qu'est-ce que comporte l'agriculture durable et que ce n'est pas juste une question d'en parler, mais d'accomplir des choses, de changer des habitudes, bonnes. De toute façon, déjà, beaucoup d'agriculteurs pratiquent ce type d'agriculture.

1305 Donc, les sujets traités, en première partie, je traite de l'agriculture durable et, en seconde partie, je vais vous décrire concrètement ce que les conseillers en agroenvironnement font dans les champs.

1310 Je commence par une tentative de définir l'agriculture durable, selon différentes personnes. Donc, pour un producteur agricole, l'agriculture durable serait une agriculture de qualité, de productivité, de rentabilité, tout en étant en harmonie avec le milieu. Pour un environnementaliste, ça serait une agriculture en harmonie avec la nature et ses écosystèmes. Pour un agronome, en particulier un conseiller en agroenvironnement, ça serait une agriculture équilibrée, intelligente, qui permet la durabilité des sols et de l'eau.

1315 Donc, chaque personne ou chaque groupe peut avoir sa définition, mais l'élément clé, c'est de faire de l'agriculture en protégeant nos sols le mieux qu'on peut et, bien sûr, l'eau.

1320 Si je continue, pour un citoyen moyen qui, habituellement, est très loin des réalités des producteurs agricoles et de la façon que l'agriculture se fait, la seule définition que j'ai trouvée: une agriculture propre. Ce citoyen-là moyen a eu beaucoup d'exigences. Donc, il voulait évidemment une agriculture sans pollution, sans odeur, tout en offrant des aliments parfaits et tout ça, toujours à moindre coût. Donc, ces contradictions-là sont difficiles à comprendre peut-être, mais je parle toujours des citoyens moyens.

1325 Pour un artiste et pour agrémenter ça, ça serait basé de brun, de vert et de bleu. Et, là, il y a une suite logique. On part du brun dans le champ, la bande riveraine verte et l'eau bleue. C'est ce qu'on vise.

1330 Ensuite, dans ce tableau-là, je relate certains enjeux qu'on retrouve. Donc, dans la colonne jaune, vous avez différents éléments qu'on retrouve sur un système agricole. Dans la colonne grise, vous avez ces éléments sous forme d'agriculture plutôt non durable. Dans la colonne verte, ça serait ces mêmes éléments sous un type d'agriculture durable.

Donc, en termes de système cultural, on partirait de monoculture, par exemple, de maïs, à un système de rotation. On sait que les rotations ont une importance capitale sur la santé et la

1335 structure des sols. Puis, pas juste ça. Là, j'ai fait une tentative de faire un parallèle sur les revenus, mais j'ai tellement de choses à parler qu'on en reviendra avec les questions, si vous voulez.

1340 Ensuite, en termes de pesticides et engrais, dans un système non durable, ça serait par habitude, intensément. Des fois, pour répondre au manque à gagner de la monoculture et, de toute façon, l'industrie s'est bien chargée d'inculquer aux producteurs qu'il fallait en mettre pour que ça pousse. Dans un système d'agriculture durable, on en prend, mais on en fait de façon raisonnée, de façon équilibrée.

1345 En ce qui concerne les bandes riveraines, système non durable: absentes et présentes dans un système durable. Donc, la quantité de sol, et c'est vrai, l'érosion des sols, c'est un problème qu'on voit, et la perte de sols se trouve que c'est le sol le plus riche et le plus fertile. Donc, en plus de protéger l'eau, on protège la durabilité de nos sols.

1350 En termes de déboisement, le déboisement s'est fait de façon très excessive et je n'énumérerai pas les raisons. Au lieu d'y aller de façon réfléchie, au lieu de penser qu'est-ce que le boisé amène sur la ferme, son effet brise-vent, d'autant plus qu'il faut regarder non seulement la terre que ça amène, mais le type de sols, parce que certains sols sont carrément infertiles pour l'agriculture, à moins d'y investir de grosses sommes d'argent. Donc, dans certains cas, c'est tout à fait non justifié.

1355 En termes de régie d'élevage, je ne m'avance pas trop, parce que je ne connais pas la régie d'élevage, mais j'ai bien en tête le club support que vous connaissez probablement, qui offre de faire de la régie d'élevage de façon raisonnée.

1360 En termes de pratique de conservation des sols, elle serait absente dans une agriculture non durable, mais elle serait présente dans un système d'agriculture durable. Pratiques de conservation des sols, je parle de soit semis direct, l'utilisation du chisel, l'utilisation de chaux et de plantes de couverture, ça fait partie des éléments pour les pratiques de conservation.

1365 Les enjeux du lisier. Ce qu'on voit, c'est que c'est le noyau de la problématique, la cible. Là, je prends la peine de décrire la gestion du lisier et les éléments, donc, la façon d'épandre le lisier, avec la quantité, puis l'équipement, puis je fais en parallèle le prix du porc.

1370 Donc, dans un système d'agriculture durable, c'est de l'épandage concentré sur une petite superficie et ça s'est fait. Ce qu'on vise, c'est de faire de l'épandage sélectif sur une plus grande superficie.

1375 Là, je vais parler tout de suite des coûts par rapport à ça, parce que là, il y a les deux flèches ici. La ferme est vraiment en situation de surplus de lisier. Donc, elle devra transporter de plus en plus loin son lisier. Donc, l'impact négatif sur les revenus, bien entendu. Mais, si on parle de ferme qui épandait juste sur son petit lot de terre à côté de sa fosse, puis, là, on commence à lui faire épandre un peu partout sur sa terre, bien, là, il y a des économies au niveau de l'engrais et du bénéfice du lisier, parce qu'il y en a.

1380 Ensuite, les quantités, on passerait de fortes doses à doses agronomiques et, pour les mêmes raisons que je viens d'énumérer, c'est en termes de revenus.

1385 L'équipement, il faudrait passer d'un équipement non efficace ou absent à un équipement d'épandage efficace et polyvalent. On sait que les périodes d'épandage sont courtes. Donc, il faut que ça se fasse rapidement. Et, aussi, si on avait un équipement qui nous permettrait d'épandre durant plusieurs périodes durant la saison de culture, ça améliorerait peut-être certains problèmes.

1390 Et, là, je fais en parallèle le prix du porc. Étant donné que les revenus font souvent état des décisions qui se prennent sur les fermes, c'est sûr que si les revenus ne sont pas là, c'est difficile de faire changer certaines pratiques ou certaines habitudes. Mais, ma question est: si le prix du porc est bon, est-ce que les producteurs vont tous adopter fièrement le système agricole durable?

1395 Le principal acteur: le producteur agricole, qui est au coeur, qui est le principal joueur, finalement. Je pars en disant qu'il doit faire face, non seulement à des exigences environnementales, mais aussi en régie de culture, en régie d'élevage, de gestion de la ferme, salubrité, qualité des aliments, l'environnement est un des éléments, mais très important.

1400 Un élément important, c'est que ce producteur agricole là doit être sensibilisé tant qu'il ne prendra pas conscience que ses pratiques qu'il a ont un impact sur son sol et sur l'eau. Ça va être difficile de lui faire prendre le tournant vert. Donc, un coup qu'il a une prise de conscience, selon moi, on s'en va dans la bonne direction. C'est pour ça qu'il doit être sensibilisé. Il doit être supporté. Il ne devrait pas avoir à supporter tous les coûts, les frais, psychologiques ou autres, de l'atteinte à une agriculture durable.

1410 Les acteurs secondaires: l'Union des producteurs agricoles, le gouvernement, bien sûr; les clubs conseils en agroenvironnement, j'en parlerai plus tard en deuxième partie; les organismes de gestion des fumiers; l'industrie. Et je vais encore pointer sur l'industrie. L'industrie ne porte pas un message d'agriculture durable, je tiens à le préciser. Leur but, c'est de faire des profits, tout comme ceux qui transforment et distribuent les produits. Le but est de faire des profits. Et, souvent, peut-être trop sur le dos des producteurs.

1415 En dernier lieu, les consommateurs devront aussi être sensibilisés à leurs choix qu'ils font de tous les jours, un impact un peu, même beaucoup, dans l'agriculture qu'on a présentement.

1420 Et, je passe à ma section préférée: les conseillers en agroenvironnement, c'est des regroupements de producteurs volontaires. Donc, dans le fond, les producteurs se regroupent pour avoir des services-conseils non liés à la vente d'intrants — et c'est bien important — en agronomie et en environnement.

On est les seuls qui travaillent dans le champ. On est des professionnels du champ. On dit que s'il y a des pratiques à changer, ça se passe dans le champ. Ça fait qu'il faut être dans le champ.

1425

On est des missionnaires, parce que des fois, on a des idées vertes, peut-être trop vertes, je ne sais pas, mais on essaie toujours d'être intègre et de pouvoir accompagner du mieux qu'on peut le producteur. Donc, la sensibilisation, un élément très important. Et ça finit toujours par des actions.

1430

Là, je vais vous décrire le travail des conseillers au fil des saisons. On commence l'hiver avec l'élaboration des fameux PAEF et de leur suivi. On fait des recommandations d'engrais claires et précises et ça, c'est important. Dans les clubs-conseils, ce qu'on veut, c'est que notre producteur aille dans le champ et que ça soit facile et compréhensible, pratique, bref.

1435

Planification de la prochaine saison de culture. Donc, on planifie les essais, les projets, les démonstrations au champ. On fait beaucoup de rapports, beaucoup trop.

1440

L'élaboration du bilan phosphore, un autre document qui est exigé par le ministère de l'Environnement, alors, c'est nous qui le faisons. On fait de la formation. On en donne et on en suit, d'ailleurs.

1445

Le printemps. Alors, ça commence dans le champ, dans le temps des semis. Si on veut bien partir la saison, et si on veut avoir de la facilité dans les autres activités, il faut que les semoirs soient bien réglés; vérification des taux d'engrais. C'est à ce moment-là, aussi, qu'on met en place les parcelles d'essais et de recherches en champ, puisqu'on veut démontrer au producteur, des fois, il doute de nos recommandations, donc, on fait des parcelles en champ pour montrer qu'on a raison ou tort.

1450

Le printemps. Dépistage et identification des mauvaises herbes, très important, pour, par la suite, faire des recommandations d'herbicides ou bien faire des recommandations au niveau du désherbage mécanique. On fait des suivis de doses réduites d'herbicides. Donc, les producteurs qui décident: «Moi, je coupe mes doses d'herbicides», on assure le suivi. Ainsi que les suivis des cultures sans intrants chimiques.

1455

Toujours le printemps. Très important, le réglage du pulvérisateur à pesticides. C'est important d'en mettre le moins possible et le mieux possible, aussi.

1460

Début de l'été. On fait, selon les années, des démonstrations sur le sarclage mécanique, des cliniques sur des doses réduites d'herbicides ou pulvérisation en bande d'herbicides. Notre mandat, c'est de faire des activités dans le champ pour montrer qu'il y a d'autres alternatives.

1465

Ensuite, un suivi des champs avec, quelques fois, des rencontres, durant l'été, inattendues, que je vous montrerai un peu plus tard. On fait des suivis de parcelles d'essais, évidemment, celles qu'on a mises en place chez les producteurs. Et, ça, c'est une belle rencontre que j'ai faite l'été passé, dans un champ de producteur, près d'un cours d'eau. J'ai

rencontré une belle grosse tortue. Et, maintenant, j'essaie de la montrer à plus de producteurs possible, pour leur montrer que dans les cours d'eau, il y a de la vie.

1470 Ensuite, au courant de l'été, on fait des évaluations d'azote dans le sol à l'aide d'un test, soit le test de nitrate à partir du sol ou soit à l'aide d'un chlorophylmètre qui mesure la chlorophylle. Donc, le but là-dedans, c'est de savoir les quantités d'azote qu'on retrouve dans le sol, de façon à faire des recommandations d'engrais azoté, en postlevée, plus justes et précises. Aussi, on s'en sert de ces outils-là pour la minéralisation des fumiers, pour connaître comment les fumiers agissent dans le sol.

1475
1480 L'été et jusqu'à l'automne, c'est le creusage des trous. Alors, on appelle ça des profils de sols. Et si les vendeurs d'engrais prônent le point qu'il faut mettre bien de l'engrais, j'essaie de prôner le point que la structure du sol, puis toutes ses caractéristiques ont beaucoup d'influence sur le développement racinaire, donc de la culture. Donc, on en creuse des petits, puis des plus gros. On s'en sert, aussi, pendant certaines journées de champ, pour amener un peu le producteur dans la terre, finalement. Outil indispensable pour établir aussi un diagnostic sur un problème de compaction de sol ou autre.

1485 Fin de l'été. Le temps des récoltes commence. Le temps des engrais verts. Alors, les engrais verts, c'est une pratique qu'on prône. En plus de protéger le sol contre l'érosion, bien, ça permet de recycler les éléments nutritifs dans le sol. Ensuite, échantillonnage de sols, de fumier et réglage des épandeurs à fumier. C'est important de connaître qu'est-ce qu'on retrouve dans le fumier, et de la quantité exacte qu'on met dans le champ aussi.

1490 Ensuite, l'automne, récolte des parcelles d'essais. On prend en compte nos résultats qu'on a testés. Évaluation de la fertilisation azotée à l'aide d'un test de coloration sur les cannes de maïs. C'est des choses qu'on peut faire. C'est-à-dire qu'on vérifie la quantité de nitrates dans les cannes de maïs.

1495 Clinique et démonstration sur l'équipement du travail du sol. On sait que les équipements agricoles, le travail a une influence énorme sur la structure du sol et de sa qualité. Donc, souvent, on fait venir des spécialistes qui nous en parlent, parce qu'on n'est pas tout le temps les mieux renseignés, qui viennent en parler à nos producteurs.

1500 Ensuite, les cours d'eau, c'est un autre axe d'intervention sur lequel on agit. Donc, c'est d'amener le producteur sur le bord du cours d'eau. Problème d'érosion, de sensibiliser le producteur au problème, puis de trouver des solutions. Monter des projets, plantation de boutures et sur la revégétalisation des cours d'eau. C'est un axe d'intervention, mais en tout cas, on a tellement de paperasse à remplir que des fois, c'est difficile de monter des beaux projets. Des haies brise-vent, on peut travailler aussi là-dessus, monter des projets pour les producteurs agricoles.

1505
1510 Donc, je conclus. L'agriculture durable existe. Ce n'est pas un mythe, c'est une réalité. Il y a plein de fermes qui la pratiquent, puis c'est rentable. Elle est possible si tout le monde y

participe. Si tout le monde y participe activement, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas y arriver. Mais, la sensibilisation, la prise de conscience est peut-être l'élément clé là-dedans.

1515 La formule des clubs-conseils en agroenvironnement est une solution gagnante et accessible pour tous. Donc, on accompagne le producteur dans des nouvelles pratiques ou autres. Cependant, les clubs-conseils sont malheureusement sous-financés. On l'a déjà mentionné et, aussi, on est de plus en plus débordé de paperasse, puis de papiers à remplir de toutes sortes au détriment du bon travail efficace dans le champ.

1520 Donc, la protection de l'environnement est d'intérêt public et doit être assumée par son ensemble. Et, je termine là-dessus. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1525 Je vous remercie, madame Juteau. Vous venez tout juste de le dire. Vous avez mentionné que le financement des clubs-conseils était insuffisant. Qu'est-ce que ça prendrait comme financement pour pouvoir vous permettre de réaliser adéquatement le travail que vous devez faire?

1530 **Mme MÉLODIE JUTEAU :**

Vous voulez que je vous sorte un chiffre? Je pense que je ne vous sortirai pas de chiffre.

LA PRÉSIDENTE :

1535

Non?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1540 Je pense que si je pouvais avoir un salaire comme mes confrères, consoeurs, qui travaillent au ministère de l'Agriculture, et je considère que mon travail est aussi important et aussi bien fait, je suis aussi efficace que n'importe qui, mais on marche avec des subventions. Puis, le producteur fait déjà sa part.

1545 J'en ai des chiffres. Si vous voulez que je vous présente des chiffres, je vais vous en montrer. J'en ai plein. Sauf que je n'ai pas le goût de vous présenter des chiffres aujourd'hui. Au fait, moi, si j'avais dans le bureau une aide d'un technicien, d'une secrétaire pour m'aider à...

LA PRÉSIDENTE :

1550

Mais, vous êtes toute seule, c'est ça que je comprends?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1555 Oui, oui, je suis toute seule. J'ai 31 producteurs agricoles, puis ça marche de même. Et, j'aime ça travailler avec les producteurs agricoles. Un métier passionnant.

LA PRÉSIDENTE :

1560 Quel support vous avez? Parce qu'il faut toujours être à jour dans les dernières techniques. Est-ce que vous avez de la formation continue?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1565 Oui, c'est ça. On a de la formation continue. On suit des cours, mais on fait aussi appel à des spécialistes qui se retrouvent au MAPAQ, qui se retrouvent à Agriculture Canada. Donc, moi, si j'ai une formation que je veux donner sur un sujet, mais que je n'ai pas les connaissances, ou en tout cas, je ne me sens pas apte, donc, on fait venir des spécialistes et le MAPAQ et Agriculture Canada sont toujours présents. Questions techniques, ils sont là.

1570

LA PRÉSIDENTE :

1575 Je ne veux pas nécessairement de chiffres, mais à l'heure actuelle, je pense qu'il y a trois sources de revenus pour un même producteur. Vous avez un montant qui vient du ministère de l'Agriculture; un autre de l'agriculteur comme tel.

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1580 C'est ça, oui.

LA PRÉSIDENTE :

Puis, le troisième, je ne me rappelle pas.

1585 **Mme MÉLODIE JUTEAU :**

Le fédéral.

LA PRÉSIDENTE :

1590 Le fédéral, d'accord.

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1595 Géré par le CDAC.

LA PRÉSIDENTE :

1600 D'accord. Vous avez 500 \$ par chacun d'eux?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

C'est ça. J'ai 1 500 \$ par producteur agricole.

1605 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1610 Ça, ça comprend l'argent pour payer le loyer, l'ordinateur, tous les frais associés aux instruments.

LA PRÉSIDENTE :

1615

Est-ce que, si je disais que vous ne recevez pas le salaire d'un professionnel, j'aurais raison?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1620

Oui, vous avez raison.

LA PRÉSIDENTE :

1625

Oui?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1630

Bien, c'est-à-dire, j'ai peut-être, en tout cas, il faut travailler 60 heures, je ne sais pas, 50 heures. Parce que, vous voyez la logique. C'est que pour augmenter mon salaire, il faut que j'augmente le nombre de membres. Donc, j'ai commencé à 27 membres. Cette année, je suis à 31. Mais, augmenter mon nombre de membres, j'augmente ma charge de travail.

LA PRÉSIDENTE :

1635

Le nouveau Règlement sur les exploitations agricoles, ça a quoi comme impact sur votre charge de travail?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1640

Bien, c'est-à-dire, on exige de faire le PAEF, le plan agroenvironnemental de fertilisation pour chaque entreprise et de son suivi. Ensuite, le bilan phosphore comme tel.

LA PRÉSIDENTE :

1645

Mais, ça, vous le faisiez? Est-ce que vous le faisiez déjà?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1650

Ça, on le faisait déjà. Le RRPO exigeait aussi le PAEF, mais il y a certains changements qui ont été apportés concernant le phosphore. Donc, ça, ces documents-là, il a fallu les recommencer cette année. Cet hiver, bon, j'en avais 31 à faire, selon la nouvelle réglementation. C'est sûr que les années prochaines, ça ne sera pas à refaire, mais il faut penser qu'il faut toujours faire les modifications. Faire un bilan phosphore, c'est bien beau attribuer un chiffre à une ferme, mais je veux dire, ça varie. Donc, il faut adapter à chaque année ce document-là, les documents qui vont avec.

1655

LA PRÉSIDENTE :

1660 Donc, le bilan phosphore, c'est une charge de travail additionnelle.

Mme MÉLODIE JUTEAU :

Oui.

1665

LA PRÉSIDENTE :

Que vous apporte le REA.

1670

Mme MÉLODIE JUTEAU :

Oui. En plus, il faut remplir ça sur le formulaire du ministère de l'Environnement. Donc, moi, je ne peux pas dire, moi, j'ai mes tableaux, j'ai mes chiffres. Il faut que je remplisse dans leurs formulaires.

1675

LA PRÉSIDENTE :

Donc, ça, c'est un travail qui peut se faire à votre bureau. Vous n'avez pas besoin de vous rendre sur le terrain du producteur pour faire le bilan phosphore.

1680

Mme MÉLODIE JUTEAU :

Bien, c'est-à-dire, écoutez, on va sur les fermes toute l'année, pour faire le PAEF, que ce soit pour échantillonner les sols, le fumier, prendre son plan de culture, son registre d'épandage. Il n'y a pas juste...

1685

LA PRÉSIDENTE :

Mais, je parle du bilan phosphore.

1690

Mme MÉLODIE JUTEAU :

Bien, le bilan phosphore, non, je le fais au bureau, mais à partir d'autres informations, évidemment.

1695

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Je vais céder la parole à monsieur Dumais.

1700 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci, madame la présidente. À la page 10, la version qui nous est donnée, dans vos images de la fin de l'été, vous parlez de l'échantillonnage des sols, l'échantillonnage des fumiers, le réglage des épandeurs à fumier. Alors, ça nous a un peu étonnés que vous situiez ça à ce moment-là, dans le temps. Parce qu'on dit qu'il est préférable d'épandre les lisiers, les fumiers — les lisiers en particulier — non pas à la toute fin de l'été, mais même avant de semer, puis en postlevée. Mais, vous nous dites: on fait ça à la fin de l'été.

1710 Est-ce que ça veut dire que, finalement -- parce que les données disent que le fumier ou le lisier, de plus en plus, est épandu au printemps et en cours de saison en postlevée. Alors, est-ce que ça, ça ne contredit pas un peu l'image?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1715 Non, je ne contredis rien, monsieur Dumais. Et, de un, ces activités-là se font toute la saison. Je calibre autant d'épandeurs, c'est vrai, au printemps, et je fais de l'échantillonnage de sols au printemps. Sauf que la meilleure période pour épandre, c'est après la récolte d'une céréale à paille, parce que le printemps, ça dépend toujours du système d'épandage qu'on retrouve. L'épandage de printemps, selon les températures, s'il pleut, aller se promener avec un épandeur dans le champ, ça fait de la compaction.

1720 Donc, après la récolte d'une céréale, et là, on se retrouve au mois d'août, ce qu'on suggère, c'est d'épandre le fumier, d'incorporer le fumier, puis de semer l'engrais vert. C'est la meilleure pratique.

1725

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

À la fin de l'été.

1730 **Mme MÉLODIE JUTEAU :**

Pas à la fin, au mois d'août. Bien, à la fin de l'été, oui, si on veut. C'est ça.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1735

C'est juste que dans vos diapositives, vous présentiez ça comme du travail à la fin de l'été.

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1740

Non, non, je le sais. C'est du travail à la fin de l'été, mais en fin de saison de culture pour les céréales à paille. Mais, c'est des activités qui se font tout au cours de la saison, finalement.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1745

Le maïs, ça se fait quand?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1750

Pour quelle...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

L'épandage de lisier?

1755

Mme MÉLODIE JUTEAU :

L'épandage de lisier? Au printemps, en postlevée, mais c'est plus rare. Puis, ça peut se faire — bien, ça peut se faire — il y en a qui le font après la récolte du maïs. Mais, ce n'est pas la période d'épandage. Puis, ça, ceux qui disent qu'après le maïs, il n'y a pas de problème d'épandre du lisier, je ne suis pas d'accord. Des fois, on a d'autres contraintes autres que l'environnement, selon la capacité d'entreposage. On fait ce qu'on peut avec qu'est-ce qu'il y a. Avec l'équipement qu'il y a.

1760

1765

LA PRÉSIDENTE :

Mais, ce n'est pas une recommandation que vous feriez.

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1770

Non.

LA PRÉSIDENTE :

1775

Comme agronome.

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1780 Non. Je ne vais pas encourager personne à épandre du lisier après le maïs. Sauf qu'un producteur qui me dit: «Bon, bien, j'ai 10 % de mon volume à épandre après le maïs», bien, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1785 Qu'est-ce que vous pensez de la date du 1er octobre comme date limite pour faire de l'épandage de lisier?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1790 La date du 1er octobre, en fait, il faut penser, non pas en termes de période d'épandage, mais il faut penser que quand on épand du lisier, un fumier qui n'a pas beaucoup de matières organiques dedans, donc, quand on applique le lisier de porc, puis qu'il n'y a pas de plante pour prélever les éléments fertilisants du lisier de porc, bien, il y a beaucoup plus de lessivage, après la culture.

1795 Mais, le 1er octobre ou pas le 1er octobre, si le sol est nu et qu'il n'y a pas de plante qui pousse pour prélever les éléments fertilisants, il y a plus de lessivage. Puis, le type de sol a aussi une grande importance. Donc, c'est ça. C'est mon opinion. Il faut marcher le moins possible après le 1er octobre, comme vous dites, parce qu'il n'y a pas de plante pour prélever le lisier,
1800 mais... dans le meilleur des mondes.

LA PRÉSIDENTE :

1805 Monsieur Marquis.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1810 Merci, madame la présidente. Je vous remercie pour votre témoignage, madame Juteau, du travail de l'agronome-conseil, avec ses hauts et ses bas. Et, je voulais vous parler, tout d'abord, dans un premier temps, de vos 31 producteurs, combien il y en a qui sont producteurs porcins?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1815 Cinq.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1820 Cinq producteurs porcins dans l'équipe. Il existe aussi sur le terrain d'autres groupes qui fournissent des conseils et, je pense, entre autres, peut-être, aux organismes de gestion des fumiers – d'ailleurs, vous en avez parlé dans votre mémoire – est-ce que ceux-ci ont les mêmes producteurs que vous ou sont-ils en compétition avec vous au niveau des producteurs?

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1825 Bien, je n'appellerais pas ça en termes de compétition. Avant, l'ancien règlement exigeait que certains producteurs passent par COGENOR. Ça va être de moins en moins vrai. Donc, on a chacun nos clients, comment je pourrais dire. Pas juste en termes d'organisme, mais aussi d'agronomes.

1830

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

De vos 31 producteurs, il n'y en a pas qui sont avec COGENOR?

1835

Mme MÉLODIE JUTEAU :

Oui, il y en a qui étaient avec COGENOR, puis qui le sont encore. Donc, on essaie de faire le travail en collaboration.

1840

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Mais, eux aussi fournissent du conseil, je crois?

1845

Mme MÉLODIE JUTEAU :

Oui, ils font du service-conseil, mais je ne parlerai pas pour eux autres.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1850

Une autre question, peut-être, un petit peu dans le même sens. C'est que, évidemment, vous travaillez, vous êtes payée en partie, du moins, par les producteurs eux-mêmes. Est-ce qu'il vous arrive de subir des pressions qui auraient tendance, disons, peut-être, à vouloir changer un peu votre façon de voir les choses.

1855

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1860

Non. On en parle. On parle fort des fois. Mais, non, je n'ai pas subi de pression jusqu'à date. Les producteurs qui ne veulent pas être -- c'est-à-dire, il y a certaines limites, mais, moi, je ne ferai pas affaires avec un producteur qui n'a pas un minimum d'honnêteté. On chemine. C'est l'objectif du club. Accompagner, cheminement. On essaie de travailler dans ce sens-là.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Beauchamp.

1865

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Juste un petit détail. Vous parlez à la page 3 des enjeux du lisier et vous revenez après, à la fin de l'été, là, vous parlez des fumiers. Est-ce que c'est vraiment volontaire l'utilisation des deux mots?

1870

Mme MÉLODIE JUTEAU :

Non. C'est probablement parce qu'on parle fumier, en incluant fumier, lisier. C'est probablement une erreur.

1875

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Donc, c'est la même chose.

1880

Mme MÉLODIE JUTEAU :

Bien, c'est la même chose. Pas la même chose, mais...

1885

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Non, non, non. Mais, on doit comprendre lisier. D'accord. Il y a un débat énorme, évidemment, qui est continuellement soulevé sur la valeur relative du lisier et des fumiers et beaucoup de gens viennent nous dire: «Il faut s'en aller sur le fumier solide et abandonner le lisier», parce que le lisier, dit-on, n'a pas d'effet sur la structure du sol et sur la valeur humique. Est-ce que vous autres, dans le milieu, est-ce que vous avez cette considération-là sur la différence entre le lisier liquide et le fumier solide?

1890

Mme MÉLODIE JUTEAU :

Bien, c'est sûr qu'au point de vue agronomique, il y a une différence en termes de matières organiques, donc ça a un impact sur les sols. Mais, on a du lisier, donc on travaille avec du lisier. Quand il y a du fumier, on travaille avec le fumier. Je ne veux pas aller changer un système. Le lisier de porc, c'est un type de fumier qui ressemble beaucoup plus près des engrais chimiques, si je pourrais dire. Donc, les éléments minéraux, on en retrouve moins sous forme organique. Donc, c'est différent et, oui, sur un bilan humique, le fumier solide amène plus d'apports en termes de carbone que le lisier.

1900

LA PRÉSIDENTE :

1905

Madame Juteau, nous tenons à vous remercier d'avoir participé à cette consultation publique.

Mme MÉLODIE JUTEAU :

1910

Ça m'a fait plaisir. Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

1915

Merci.

Maintenant, j'inviterais le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière et son porte-parole, monsieur Gilles Côté. Bonsoir!

M. GILLES CÔTÉ :

1920

Bonsoir!

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1925

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

1930

Merci, monsieur Côté. Ma première question est en rapport avec votre première recommandation. Dans le mémoire, vous êtes assez sévère à l'égard du ministère de l'Environnement et du ministère de l'Agriculture et vous demandez, dans le fond, plus de cohérence entre l'action de ces deux ministères. Mais, de manière plus concrète, est-ce que vous pourriez nous expliquer ce que vous attendez de chacun d'eux?

1935

M. GILLES CÔTÉ :

1940

C'est que, ce qu'on attend, ce n'est pas à moi de suggérer des méthodes d'entente entre les fonctionnaires des divers ministères. Je prends cette information-là, la plupart du temps, d'agriculteurs qui, d'un côté, se voient encouragés par toutes sortes de programmes à développer leur entreprise d'une certaine façon par le ministère de l'Agriculture, alors que de l'autre côté, ils perçoivent justement la réglementation environnementale comme un frein au développement. Puis, on dirait qu'il y a comme deux mondes: il y a Dieu d'un côté, qui aide; puis, il y a le diable qui est toujours en train de nuire, de l'autre côté. Et, Dieu et diable, c'est supposé d'être le même gouvernement.

1945

Alors, il semble y avoir un problème de communication entre les ministères ou un problème dans la finalité de la mission de chacun des ministères. On devrait essayer d'agencer ça un petit peu mieux. Ne serait-ce aussi qu'au niveau des transferts de données, la nombre d'unités

1950 animales n'est pas le même pour le MAPAQ que pour le ministère de l'Environnement. On ne sait jamais pourquoi. Ils n'ont pas les mêmes bases de données. C'est comme deux mondes séparés.

LA PRÉSIDENTE :

1955 Vous ne remettez pas en cause le rôle de chacun d'eux?

M. GILLES CÔTÉ :

1960 Non, pas du tout.

LA PRÉSIDENTE :

1965 En d'autres termes, vous ne demandez pas au diable d'être un ange? Puisque, si je comprends bien, vous demandez d'être encore plus insistant dans son rôle de diable.

M. GILLES CÔTÉ :

1970 Non. Je pense qu'on doit avoir -- notre gouvernement, que ce soit par la bouche du ministère de l'Environnement ou du ministère de l'Agriculture, doit avoir un discours cohérent. Il doit dire la même chose des deux côtés.

LA PRÉSIDENTE :

1975 Faire bien comprendre que les gestes de chacun vont dans le même sens, finalement.

M. GILLES CÔTÉ :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1980 Ils cherchent la même finalité. Merci. Monsieur Dumais.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1985
1990 Merci, madame la présidente. À la page 14 de votre document dans la section qui commence à la page 13, vous énumérez toute une série de points de vue selon lesquels l'industrie porcine doit être sans impact sur la qualité des sols, sur la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau, sur les habitats fauniques et sur la biodiversité, sur la qualité de vie des citoyens ruraux. Et, vous revenez un peu sur ce thème-là en conclusion. Vous dites:

«Il ne sera acceptable socialement que s'il réussit à prouver qu'il est sans impact sur la qualité de vie et sur la santé des citoyens, incluant les agriculteurs eux-mêmes.»

1995 Et, votre toute dernière phrase:

«Il ne sera acceptable environnementale-ment que s'il peut démontrer que ses impacts sur le milieu naturel, sur les habitats fauniques et sur la qualité de l'eau sont nuls.»

2000 Est-ce qu'il y a beaucoup d'activités dans la société qui sont soumises à des critères comme ceux-là?

M. GILLES CÔTÉ :

2005 Sans doute pas. Remarquez que j'ai un parti pris. J'ai le parti pris de l'environnement et de la défense des milieux naturels. Si j'allais dans une commission du BAPE sur le développement de l'industrie automobile, j'utiliserais le même langage. Alors, je ne vise pas nécessairement l'industrie porcine comme étant un ennemi personnel. Mais, c'est objectivement un ennemi de l'environnement.

2010 Jusqu'à quel point on doit accepter un impact environnemental de toute forme d'industrie? Oui, il y a sans doute un compromis à faire en quelque part. Mais, en termes d'objectifs environnementaux, si on ne met pas la barre haute, on ne va pas loin. Alors, quand on parle d'impacts nuls, si on veut respecter les principes du développement durable au sens propre de ce qu'ils sont, les impacts devraient être nuls.

2015 En pratique, on sait très bien qu'ils ne le seront jamais, entièrement nuls. Qu'on tente au moins de s'approcher d'une certaine nullité en forme d'impact.

2020 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Mais, dans le développement durable, il y a trois composantes: le respect de l'environnement; l'acceptabilité sociale; et la viabilité économique.

2025 **M. GILLES CÔTÉ :**

Bien sûr.

2030 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Pensez-vous qu'il y a beaucoup d'activités qui peuvent être viables économiquement et être soumises à des critères d'impacts nuls?

2035 **M. GILLES CÔTÉ :**

2035

Sans doute pas. Sauf que si on dit -- vous savez, on entend encore ça de plusieurs hommes publics: «Oui, je suis pour la protection de l'environnement, à la condition que ça n'influence pas l'économie ou que ça ait aucun impact économique.» Bien, ça, ce n'est pas du développement durable. De dire ça, au départ, on refuse le premier principe du développement durable. Il faut tenir compte des trois composantes.

2040

J'aimerais que la commission du BAPE adopte plutôt l'attitude que, oui, on va essayer de protéger l'économie de l'industrie agricole, à la condition qu'elle n'ait pas d'impacts environnementaux. Ou que ça n'affecte pas l'environnement. Si on accepte que l'environnement puisse être affecté par une activité industrielle ou économique, il faut aussi, selon les principes du développement durable, accepter que l'économie puisse être affectée par la protection de l'environnement. Et, ça, on n'est pas souvent prêt à fonctionner de cette manière-là.

2045

2050 **LA PRÉSIDENTE :**

2050

Monsieur Marquis.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2055 Merci, madame la présidente. Alors, moi, de mon côté, je vais maintenant à votre recommandation numéro 12. Donc, on est à la page 17 dans votre mémoire.

M. GILLES CÔTÉ :

2060

Oui.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2065 Et, vous parlez de gestion ferme par ferme, mais jumelée à l'indice de qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau à l'embouchure du bassin versant.

M. GILLES CÔTÉ :

Ça a l'air un peu pygmée.

2070

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Bien, je ne dis pas ça, là, mais la difficulté que j'y vois, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de sous-bassins et même de bassins versants où on a cette donnée. Alors, je ne sais pas comment

2075

est-ce que vous voudriez l'agencer comme critère, disons, de contrôle.

M. GILLES CÔTÉ :

Sur l'IQBP, vous voulez dire?

2080

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

C'est ça.

2085

M. GILLES CÔTÉ :

Bien, c'est une donnée simple à obtenir pour la plupart des bassins versants. Il suffit de faire les mesures à l'embouchure. On en a, nous, de ces mesures-là pour trois de nos rivières: l'Assomption, Mascouche et Bayonne. Je ne sais pas pourquoi il n'y en aurait pas pour Yamaska

2090

ou pour Nicolet. Il doit y en avoir, d'ailleurs. C'est des données qui existent.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Là où j'ai un peu une difficulté avec ceci, c'est que, bien sûr, ferme par ferme, c'est petit. Mais, bassin versant, disons, de l'Assomption, c'est grand. Alors, je suppose que si on voulait vraiment faire un suivi par bassin versant, il faudrait aller à des bassins versants un petit peu plus petits, donc des sous-bassins versants. Et, là, il y a quand même pas mal de mesures à prendre. C'est ça un peu que j'ai comme point dans ceci.

2095

2100

M. GILLES CÔTÉ :

Oui, sans doute. Vous avez raison. Ça peut être assez coûteux en mesures.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2105

Si ça vaut la peine, peut-être que vous pouvez nous le dire.

M. GILLES CÔTÉ :

2110 C'est une question d'évaluation. Moi, je n'ai pas fait l'évaluation économique de ce que ça
peut représenter comme coût pour avoir cette information-là. Comme on n'a pas fait toutes sortes
d'autres évaluations économiques de ce que ça représente comme coût d'avoir une eau de
mauvaise qualité, je veux dire, on peut mettre ça dans une espèce de grande balance sur
laquelle on n'a pas beaucoup de contrôle ou d'information sur les coûts. Est-ce qu'on doit toujours
2115 en juger d'après les coûts? Ça, aussi, c'est une autre question.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2120 Alors, une autre question, peut-être. Est-ce que vous seriez favorable, justement, à ce
que l'on évalue un peu mieux la qualité de notre environnement hydrique?

M. GILLES CÔTÉ :

2125 Certainement. D'autant plus que ça permettrait dans des bassins versants qui sont déjà
de bonne qualité — parce qu'il doit y en avoir quelques-uns, tout de même — et qu'il y aurait des
activités agricoles sur ces bassins versants là, d'avoir un moindre impact sur ces activités
agricoles là et de permettre, peut-être, une fertilisation un peu plus importante que sur des
bassins qui sont déjà complètement dégradés ou dont la qualité de l'eau est insupportable.

2130 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2135

Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2140 Dans la même soirée, on entend des choses qui ne sont pas du même son de cloche.

M. GILLES CÔTÉ :

2145

Sûrement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2150 Et, je vous écoutais, et ça m'a obligé de revenir vers un autre mémoire qui nous a été
déposé, ce soir, qui dit: «Nous souhaitons que nos recommandations soient équitables et que les
pistes de solution proposées différencieront ce qui est fondamental, de ce qui est nuisance.» Et,
plus loin, le mémoire parle de questions objectives à l'égard d'autres affaires qui sont subjectives.

Et, vous, au contraire, en page 8, vous dites ceci:

2155 «Aux yeux des citoyens, la crédibilité de l'industrie n'existe simplement plus. Il ne s'agit pas que d'une question de nuisances ou d'odeurs. Les citoyens ruraux ne veulent pas, non plus, être victimes d'impacts directs ou indirects à leur santé ou à celle de l'écosystème liés aux émanations gazeuses et à la détérioration de l'eau de leurs cours d'eau et nappes phréatiques.»

2160 Alors, là, on est vraiment devant deux mondes où le diagnostic est radicalement différent entre, d'un côté, un milieu qui dit: «Écoutez, nous autres, on veut faire des affaires, puis les odeurs, c'est des nuisances, bon, ce n'est pas grave.» Et, vous, au contraire, vous dites: «Non.» C'est là ce que l'autre considère comme du marginal, pour vous, c'est du fondamental. Est-ce que je me trompe dans l'espèce d'antinomie dans laquelle on est?

2165

M. GILLES CÔTÉ :

Oui, vous avez raison, dans votre explication. Je pense que c'est socialement fondamental de se rendre compte qu'il y a une part des résidents du monde rural qui refuse ces impacts-là, qui ne peuvent plus les supporter. On en a vu plusieurs exemples. Je dirais même que dans certaines régions, c'est pire que dans Lanaudière. On est un peu favorisé de ce côté-là, ici, parce qu'on n'a pas tellement cet affrontement fort et je dirais quasi violent...

2170

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2175

Est-ce que vous l'avez avec d'autres productions, par exemple, fortes, dans Lanaudière? Je ne sais pas, moi, le poulet, par exemple.

M. GILLES CÔTÉ :

2180

Non.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2185

Non?

M. GILLES CÔTÉ :

Au niveau agricole, l'agriculture dans Lanaudière est relativement bien acceptée, je pense, à comparer avec d'autres régions. Remarquez que j'ai vraiment l'expérience plus ici qu'ailleurs, mais d'après ce que j'entends d'ailleurs. Mais, il y a vraiment une incompréhension. Puis, je pense que de dire que cette incompréhension-là, c'est juste quelques fous qui s'énervent, puis que, dans le fond, ça ne sent pas si fort que ça, c'est de nier le problème.

2190

2195 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Dans d'autres régions, on nous a dit, des mémoires disent: «Au fond, ce qu'il faut, s'il y a une bonne campagne d'information à l'égard des citoyens, pour qu'ils comprennent ce qu'on fait...

2200 **M. GILLES CÔTÉ :**

On peut toujours dire: «S'ils ne font pas ce que j'ai dit, c'est parce qu'ils n'ont pas compris. On va leur dire une autre fois.» Mais, c'est peut-être aussi parce qu'ils ne sont pas d'accord.

2205 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Mais, dans la déchirure dans laquelle on est, les conditions indispensables ou essentielles d'un dialogue possible et d'une réconciliation possible, c'est quoi?

2210 **M. GILLES CÔTÉ :**

Vous êtes plus sage que moi, là-dessus. Je pense que vous avez des meilleures idées. Moi, je n'ai pas de réponse à cette question-là. On dit toujours: «Chacun doit mettre de l'eau dans son vin.» Mais, comment le faire? Comment l'actualiser? Je ne sais pas.

2215

LA PRÉSIDENTE :

Nous vous remercions, monsieur Côté, d'avoir participé à cette consultation publique.

2220 **M. GILLES CÔTÉ :**

C'est moi qui vous remercie. Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

2225

Bonsoir! Alors, nous en sommes rendus à notre dernière intervention de la soirée. J'invite maintenant monsieur Pierre Masse.

M. PIERRE MASSE :

2230

Je vais commencer par me présenter.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2235

Je vous remercie de votre attention et de votre patience.

LA PRÉSIDENTE :

2240

Merci, monsieur Masse. Peut-être juste une précision. Juste avant de lire votre première proposition, vous avez mentionné: «Nous proposons...».

M. PIERRE MASSE :

2245

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2250

Et, un peu plus loin, vous dites: «Je considère donc que...». Alors, je voudrais savoir, est-ce que vous étiez seul à préparer ce mémoire?

M. PIERRE MASSE :

2255

Oui, j'étais seul à préparer le mémoire et la position qui est là est la mienne, même si j'imagine qu'elle peut être partagée par d'autres.

LA PRÉSIDENTE :

2260

D'accord. Donc, c'est en votre nom que vous présentez ce mémoire. Je voulais juste m'assurer de ça. Monsieur Dumais.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2265

Vous parlez de l'envahissement de la culture du maïs sur les îles de Berthier et qu'elle est indissociable de l'épandage de lisier. Est-ce qu'il y a de la production porcine sur les îles de Berthier?

M. PIERRE MASSE :

2270 Il n'y a pas de production porcine sur les îles de Berthier, mais on y fait quand même une production de maïs où on y fait, évidemment, de l'épandage de lisiers qui doivent venir, j'imagine, de la région de Bayonne.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2275 Vous dites *évidemment*. On peut produire du maïs sans lisier. Alors, ma question vise à voir si vous déduisez du fait qu'on produit du maïs, qu'automatiquement, on épand du lisier.

M. PIERRE MASSE :

2280 Non.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2285 Ou parce qu'on peut produire du maïs avec des fertilisants minéraux, aussi. Alors, est-ce que vous pouvez témoigner que du lisier est amené sur les îles de Berthier et épandu sur les terres?

M. PIERRE MASSE :

2290 Oui, tout à fait. Tout à fait. Tout à fait.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2295 D'accord. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis.

2300 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci, madame la présidente. Dans votre mémoire — moi, c'est écrit à la page 5, je ne sais pas si vous avez exactement la même chose — vous dites que:

2305 *«Les porcs élevés sur des lattes produisent un fumier qui est lavé avec de grandes quantités d'eau, créant un fumier de plus en plus dilué.»*

Est-ce que vous pourriez nous dire les raisons pourquoi les producteurs ajoutent cette grande quantité d'eau?

2310

M. PIERRE MASSE :

Non. Moi, je ne suis pas en mesure de vous... je ne suis pas un spécialiste de cette...

2315 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Alors, je vais poser ma question un petit peu différemment. Pourquoi vous pensez que les agriculteurs ajoutent de l'eau dans les déjections des porcs?

2320 **M. PIERRE MASSE :**

On peut penser que, en termes de traitement de ce fumier, c'est sans doute plus facile que sur litière, par exemple, sur de la paille, sur des choses semblables. On peut penser également que ça permet un transport de ce fumier de façon plus aisée, j'imagine, puisqu'il y a, apparemment, des gens qui, actuellement, produisent un fumier sur litière ou sur d'autres techniques que d'autres techniques qui existent actuellement, pour rendre le fumier plus facile et qui sent rien, qui pourrait être composté et qui, éventuellement, pourrait servir d'engrais plus aisément qu'avec le lisier.

2330 Et, j'imagine qu'il y a des considérations d'ordre économique dans ce type de traitement du lisier et je comprends bien que pour les producteurs, ce soit une partie importante des profits ou des argents qu'ils peuvent tirer de cette production. Mais, je ne suis pas un technicien de cette production.

2335 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Lorsqu'on a eu la première partie des audiences, effectivement, à ce moment-là, du moins, le ministère de l'Agriculture nous avait mentionné que peu d'eau était ajoutée. C'est les déjections du porc lui-même qui sont relativement liquides, semble-t-il avec 91 % d'eau au départ. On n'a pas besoin d'ajouter de l'eau dedans. Elles sont déjà à 91 % d'eau. Alors, c'est un peu pour ça que je voulais... parce que c'est quelque chose qui revient souvent. Il est un peu impensable pourquoi que les agriculteurs ajouteraient des quantités d'eau inutilement dans leur lisier.

2345 **M. PIERRE MASSE :**

Oui. Le lisier est considéré comme un fumier qui a, bien sûr, une certaine valeur comme engrais, mais il a des inconvénients importants, entre autres, on peut penser que sur des îles, il coule. Il s'écoule. Et j'imagine qu'il y a moyen de réduire cet écoulement, j'imagine. Mais, déjà en soi, on peut se demander si on respecte la prudence élémentaire, à ce moment-là. Mais, je ne suis pas un spécialiste de la chose.

LA PRÉSIDENTE :

2355 J'aurais une vérification à faire par rapport à une affirmation que vous faites dans votre mémoire, en page 6. Vous dites:

2360 *«Ainsi, l'extension de la culture du maïs et par le fait même l'épandage du lisier dans toute la vallée du Saint-Laurent amènent fort probablement des déversements directement ou indirectement dans les cours d'eau.»*

Avez-vous observé, avez-vous été témoin de déversements de lisier directement dans les cours d'eau?

2365 **M. PIERRE MASSE :**

Non, je n'ai pas vu ça.

2370 **LA PRÉSIDENTE :**

Non? D'accord. C'est une hypothèse que vous soulevez.

M. PIERRE MASSE :

2375 C'est une hypothèse que je soulève, mais c'est une hypothèse qui a été mentionnée par une étude que j'ai lue, qui a été présentée au BAPE en 2002, où on parle de la pollution du fleuve et l'hypothèse que les chercheurs ont soulevée, c'est celle que ce serait une pollution agricole.

2380 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous faites référence au rapport du BAPE sur la gestion de l'eau au Québec?

M. PIERRE MASSE :

2385 C'est une étude qui est parue, j'ai lu ça sur le site Internet du BAPE, qui est parue en 2002. Donc, c'est une étude très récente et qui faisait mention de la qualité de l'eau du fleuve, particulièrement à partir du lac Saint-Pierre vers Montréal, et où on faisait cette hypothèse.

LA PRÉSIDENTE :

2390

D'accord. C'est peut-être une étude de la Société de la faune et des parcs du Québec. C'est bien. On fera la vérification. Monsieur Beauchamp, vous aviez une question?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2395

Oui. Vous êtes assez affirmatif en page 11 et ça vient réduire le débat. Vous dites:

«... le modèle de production porcine que nous avons développé (...) doit être abandonné.»

2400

Donc, il faut partir sur de nouvelles bases. Et, vous dites: allons sur litière et reconvertissons les productions sur lisier pour les reconvertir. Certains autres intervenants ont plutôt tendance à dire: «Non. Le système est là. On peut faire de meilleurs aménagements, trouver des solutions en adaptation, mais il n'y a pas...». D'autres disent, au contraire: «Oui, il y a un modèle qu'il faut casser. C'est l'intégration, mais il faut sauvegarder le modèle de la ferme familiale avec une certaine grandeur.»

2405

Mais, vous, vous êtes très catégorique. Globalement, pour vous, le modèle de production porcine que nous avons doit être modifié.

2410

M. PIERRE MASSE :

Je pense que dans une société, il y a un capital qu'on ne peut pas retrouver, et c'est l'eau, le sol, l'air. Et, j'estime qu'on approche actuellement — c'est une opinion personnelle — qu'on approche actuellement un point de saturation, d'une part.

2415

D'autre part, les intervenants considèrent souvent le lisier comme principalement responsable de la dégradation des sols où il est utilisé, parfois de façon excessive, il me semble, et à ce moment-là, on peut penser que ce type de fumier qui est, semble-t-il, responsable dans l'utilisation qu'on en fait actuellement, avec la dégradation du sol et possiblement des cours d'eau, je pense qu'il est peut-être important de modifier tout au moins la façon dont on l'utilise actuellement.

2420

Et, par opposition, on parle du fumier sur litière, possiblement composté, comme de beaucoup supérieur, de beaucoup plus respectueux de l'environnement et, à ce moment-là, je me dis, peut-être qu'il est moins cinq. Peut-être qu'il est temps qu'on cesse de détériorer notre environnement. Et, je me dis, bien allons vers des valeurs plus sûres, vers le compostage, vers la litière.

2425

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2430

Ça va. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2435

Monsieur Masse, on vous remercie d'avoir participé à cette consultation publique.

M. PIERRE MASSE :

2440

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2445

Vous étiez notre dernier intervenant de la soirée. Donc la Commission ajourne ses travaux et les reprendra demain à 13 h 30. Donc, on vous invite à participer à la suite de ces consultations, ici, à Saint-Charles-Borromée. Bonne nuit à tous! Soyez prudents sur les routes et à demain!

2450

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

2455

ET J'AI SIGNÉ:

LISE MAISONNEUVE, s.o.